



Conseil économique et social

Distr. générale
11 juin 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

Point 17 de l'ordre du jour

Organisations non gouvernementales

Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2018

New York, du 21-30 mai et 11 juin 2018

Résumé

À la reprise de sa session de 2018, qui s'est tenue du 21 au 30 mai et le 11 juin 2018, le Comité chargé des organisations non gouvernementales était saisi de 472 demandes d'admission au statut consultatif, y compris 244 demandes dont il avait reporté l'examen lors de sessions antérieures. Il a recommandé au Conseil économique et social d'accorder le statut consultatif à 209 organisations, a reporté l'examen de 233 demandes à sa session ordinaire de 2019 et a clos, sans préjudice de nouvelles demandes, l'examen des demandes de 27 organisations qui n'avaient pas répondu aux questions qui leur avaient été posées à deux sessions consécutives. Le Comité était par ailleurs saisi de huit demandes de reclassement, y compris cinq dont il avait reporté l'examen lors de sessions antérieures. Il a recommandé que quatre d'entre elles soient approuvées et a reporté l'examen des quatre autres. Le Comité était également saisi de deux demandes de fusion, dont une demande dont l'examen avait été reporté lors de sessions antérieures. Il a pris acte d'une demande et a reporté l'examen de la deuxième. Il a examiné 10 demandes de changement de nom, y compris quatre dont il avait reporté l'examen lors de sessions antérieures, et a pris acte des 10 demandes. Il était également saisi de 204 rapports quadriennaux et a pris note de 196 d'entre eux. Le Comité a entendu les représentants de 21 organisations non gouvernementales qui assistaient à la session.

Le présent rapport contient huit projets de décision sur lesquels le Conseil économique et social est invité à se prononcer.

Aux termes du projet de décision I, le Conseil déciderait :

- a) D'accorder le statut consultatif à 209 organisations non gouvernementales ;



b) De reclasser quatre organisations non gouvernementales, qui passeraient du statut consultatif spécial au statut consultatif général ;

c) De ne pas accorder le statut consultatif à une organisation non gouvernementale ;

d) De noter que le Comité a décidé de prendre acte du changement de nom de 10 organisations non gouvernementales ;

e) De noter que le Comité a pris acte des rapports quadriennaux de 196 organisations non gouvernementales, dont des rapports nouveaux ou déjà présentés ;

f) De clore, sans préjudice de nouvelles demandes, l'examen des demandes d'admission au statut consultatif présentées par 27 organisations non gouvernementales qui n'ont pas répondu aux questions qui leur ont été posées à deux sessions consécutives ;

g) De noter que deux organisations non gouvernementales ont retiré leur demande ;

Aux termes du projet de décision II, le Conseil économique et social prendrait note de la fusion de deux organisations dotées du statut consultatif et accorderait le statut consultatif à l'entité nouvellement créée ;

Aux termes du projet de décision III, le Conseil économique et social prendrait note des demandes de trois organisations non gouvernementales souhaitant être rayées de la liste des organisations dotées du statut consultatif en raison de leur dissolution ;

Aux termes du projet de décision IV, le Conseil déciderait de suspendre, pour une période d'un an, le statut consultatif de 152 organisations non gouvernementales dont les rapports quadriennaux sont en souffrance ;

Aux termes du projet de décision V, le Conseil déciderait de réadmettre au statut consultatif 27 organisations non-gouvernementales qui ont présenté leur rapport quadriennal resté jusque-là en souffrance ;

Aux termes du projet de décision VI, le Conseil déciderait de rayer de la liste des organisations dotées du statut consultatif 101 organisations qui n'ont toujours pas présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance ;

Aux termes du projet de décision VII, le Conseil approuverait l'ordre du jour provisoire de la session de 2019 du Comité ;

Aux termes du projet de décision VIII, le Conseil prendrait note du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention .	5
Projets de décision soumis au Conseil pour adoption.	5
Projet de décision I	
Demandes d'admission au statut consultatif, de reclassement et de changement de nom reçues d'organisations non gouvernementales	5
Projet de décision II	
Demande de reconnaissance de fusion.	18
Projet de décision III	
Demande de retrait du statut consultatif émanant de trois organisations non gouvernementales.	18
Projet de décision IV	
Suspension du statut consultatif des organisations non gouvernementales dont les rapports quadriennaux sont en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil économique et social.	18
Projet de décision V	
Réadmission au statut consultatif des organisations non gouvernementales qui ont présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil	23
Projet de décision VI	
Retrait du statut consultatif d'organisations non gouvernementales en application de la résolution 2008/4 du Conseil.	24
Projet de décision VII	
Calendrier et ordre du jour provisoire de la session de 2019 du Comité chargé des organisations non gouvernementales.	27
Projet de décision VIII	
Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2018.	28
II. Demandes d'admission au statut consultatif, demandes de reclassement et autres demandes reçues d'organisations non gouvernementales	28
A. Demandes d'admission au statut consultatif dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures	29
B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif	39
C. Demandes de reclassement.	46
D. Demande de fusion et questions diverses	46
III. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil	47
A. Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil dont l'examen avait été reporté à la reprise de la session du Comité	47
B. Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil	49

IV.	Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat	50
V.	Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil, notamment en ce qui concerne le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil	51
VI.	Examen de rapports spéciaux et plaintes d'États Membres	52
VII.	Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2018 du Comité	54
VIII.	Organisation de la session	54
	A. Ouverture et durée de la session	54
	B. Participation	60
	C. Élection du Bureau	61
	D. Ordre du jour	61
IX.	Adoption du rapport du Comité sur les travaux de la reprise de sa session de 2018	62

I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

Projets de décision soumis au Conseil pour adoption

1. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil économique et social d'adopter les projets de décision ci-après :

Projet de décision I

Demandes d'admission au statut consultatif, de reclassement et de changement de nom reçues d'organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social décide :

a) D'accorder le statut consultatif aux 209 organisations non gouvernementales ci-après :

1M1B Foundation

28. Jun

Academy of Dentistry International

Acção Nacional para o Desenvolvimento Comunitária (ANADEC)

Action pour l'éducation et la promotion de la femme

African Cultural Promotions, Inc.

Agir pour l'épanouissement de l'enfant et de la femme en Afrique (APEEFA)

Aie Serve

Akshar Foundation

Al-Anwar Al Najafia Foundation for Culture and Development

Alianza ONG

Aman against Discrimination

American Human Rights Council

Apex Voluntary Agency for Rural Development

Arab Society for Academic Freedoms

Aravind Foundation

Asmau Foundation for Orphans and the Less Privileged

Asociación La Familia Importa

ASPAM Foundation

Associação Brasileira Interdisciplinar de AIDS

Association des citoyens pour le progrès du centre (ASCIPROC)

Association des femmes pour le développement à la base

Association des jeunes volontaires au service du monde environnemental

Association Humanity First Cameroon

Association nationale pour promouvoir la société civile et la citoyenneté

Association pour la promotion du développement local

AWWA, Ltd.
Aziz Mahmûd Hüdâyi Vakfı
Barbra Schlifer Commemorative Clinic
Beyond Beijing Committee
Biofutura, Asociación Civil
Brazzaville Foundation for Peace and Conservation
Bufete de Estudios Interdisciplinarios, AC
Caritas in Veritate International USA
Caucus of Development NGO Networks
Center for China & Globalization, Limited
Center for Constitutional Rights, Inc.
Center for Human Rights Studies of Mofid University
Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH-H)
Centre for Communication and Sustainable Development for All (CECOSDA)
Centre for Gender Justice and Women Empowerment
Centre for Legal Rights Advancement
Centre for Promoting Alternatives to Violence (PAVe)
Centre for Social Justice, Limited by Guarantee
Chin Human Rights Organization
Collectif des associations contre l'impunité au Togo (CACIT)
Community Development and Welfare of the Less Privileged Initiative
Community Initiatives for Development in Pakistan (CIDP)
Conoscenza e Innovazione – Scuola di Sociologia e di Ricerca Interdisciplinare
Coral Guardian
Danske Handicaporganisationer
Daughters of Virtue and Empowerment Initiative
Dementia Action Alliance
Dialogue Afrique-Europe
Domuni
Échange pour l'organisation et la promotion des petits entrepreneurs au Togo (ECHOPPE-TOGO)
EcoHealth Alliance
Educate a Child in Africa
Éducation globale et développement
El Hikma Organization for Health and Social Welfare
Election Network Society in the Arab Region

Embajada Mundial de Activistas por la Paz Corp./Global Embassy of Activists for Peace Corp.

Eşit Haklar İçin İzleme Derneği

European Organisation for Rare Diseases (EURORDIS)

Faithful Covenant Foundation

Family Development and Samaritan Foundation, Inc.

Farasooye Taaly Institute

Fédération de la ligue démocratique des droits des femmes

Femmes Informations juridiques internationales Rhône-Alpes

Friends Group

Friends of Angola

Fundação de Apoio a Pesquisa Científica, Educacional e Tecnológica de Rondônia

Fundación Multitudes

Fundación ONCE para la Cooperación e Inclusión de Personas con Discapacidad

Fundación para la Protección de los Árboles « La Iguana »

Fundacja Małgorzaty Koniuszewski i Adama Koniuszewski – The Bridge

GAHT-US Corporation

Gana Unnayan Kendra (GUK)

Global Dairy Platform, Inc.

Global Dialogue Foundation Australia, Limited

Global Empowerment Movement Corporation

Global Forum for Media Development

Global Network of Sex Work Projects, Limited

Global Peace and Development Organization (GPDO)

Global Utmaning

Groots Kenya Association

Hamkkehaneun Sarangbat Corporation

Hardwired, Incorporated

HaritaDhara Research Development and Education Foundation

Havatzelet Cultural and Educational Institutions of HaShomer HaTzair, PPC

Hayal Ortakları Derneği

Healey International Relief Foundation, Inc.

Health Development Project – Sierra Leone

Healthier Hearts Foundation

Hiranmoy Das Gupta Foundation

Hope Ek ASHA

Humanitarian OpenStreetMap Team United States, Incorporated

Idheas, Litigio Estratégico en Derechos Humanos, Asociación Civil
Independent Institute for Monitoring the Formation of Civil Society
Independent Movement
Insamlingsstiftelsen Kvinna till Kvinna
Institut international de l'écologie industrielle et de l'économie verte
Instituto Etnia Planetária
Instituto Sou da Paz
International Association of Professionals in Humanitarian Assistance and Protection
International Public Foundation « Roza Otunbayeva Initiative »
International Youth Aid Council
Iraqi Al-Amal Association
İstanbul Kadın ve Kadın Kuruluşları Derneği
Jeunesse étudiante tamoule
Kedner Stiven Foundation, Inc.
Khubaib Foundation
Kosar Mashiz (Hazrat Zahra) Charity
Krembo Wings, RA
Kuwait Society for Human Rights
Le secours catholique
League of European Research Universities (LERU)
Lebanese Children's Foundation, Inc.
Ligue pour la solidarité congolaise
Maharat Foundation
Markengee Home for Orphans and Widows
Mednarodni Inštitut za Bližnjevzhodne in Balkanske Študije
Mittetulundusühing Fenno-Ugria Asutus
Mother's Pride and Development Initiative
Mouvement panafricain Jeunes pour la reconstruction, la réforme et la révolution culturelle au Tchad et en Afrique (JRRRC)
Nepperhan Community Center, Inc.
Nigerian Association of Commercial Commuters
NIGH World
Nonprofit Partnership « Strategic Partnership with the Islamic World »
Observatoire national pour les droits de l'électeur
Ocean Lifeline, Inc.
Operation Hope, Inc.
Operation Underground Railroad, Inc.

Organisation aide et action international
Organisation européenne des radioamateurs (EURAO)
Organisation internationale pour l'avancement politique des Africaines (OIAPA)
Organization for Community Development Project
Otro Tiempo México, Asociación Civil
Pacific Islands Association of Non-Governmental Organisations
Pars Non-Trading Development Activists Co.
Partners for Transparency
Paryavaran Mitra, Thaltej Ahmedabad
Patiala Foundation
Perkins School for the Blind
Plataforma Mulheres em Acção
Pramacare
Presbyterian Women in the Presbyterian Church (USA), Inc.
Professional Evaluation & Certification Board (PECB) – Educational & Welfare Society
Projonma Academy
Proslavi Oporavak
Recreation Vehicle Industry Association, Inc.
Red Dot Foundation
Rede Nacional de Combate ao Tráfico de Animais Silvestres (RENCTAS)
Reprive
Right Livelihood Award Foundation
Rivers of Hope and Humanitarian Initiative
Sam Ban Noah of America Organization, Inc.
Savera Society for Human Initiatives
Self-Help Association for Rural People through Education and Entrepreneurship
Sheba Shangstha
Sierra Leone Campus Civitan International
Singapore Children's Society
Sociedade Filantrópica Maria de Nazaré
Sociedade Maranhense de Direitos Humanos
Society for Nutrition Education and Behavior
Society for Public Education, Cultural Training & Rural Action (SPECTRA)
Soroor Mehr Andishan Rastin Institute
Standing Voice
Stichting Chinese Initiative on International Law

Students' Care Service
Sunny Trust
Sustainability for Seychelles
Synergy Care Development Initiative
Terra de Direitos
The American International Center for Peace and Human Rights
The Arab Council for Supporting Fair Trial
The Association of People with Disability
The Campaign to Keep Guns Off Campus, Inc.
The Cherie Blair Foundation for Women
The Chittagong Hill Tracts Foundation, Inc. (CHT Foundation)
The Dame Jane Foundation
The Denis & Lenora Foretia Foundation, Inc.
The Environmental Law Institute
The Girls' Brigade International Council
The Global LPG Partnership, Inc.
The National Association of Familial Security
The Simons Foundation
The Small Earth Nepal
The Task Force for Global Health, Inc.
Towards Zero Foundation
Trung tâm Phát triển Nông thôn Bền vững
Trust for Youth Child Leadership (TYCL)
Trybe, Limited
UCP Wheels for Humanity
United Malian Women Association USA, Inc.
United Nations Association of Australia, Incorporated
Vie et santé du centre
Vikalp
Vishnu Dayal Shiksha Samiti
Welfare and Nature Club of Naikhyongchari
Women Graduates – USA, Inc.
Women in Law and Development in Africa/Femmes, droit et développement en Afrique – Section Togo (WILDAF/FEDDAF – Togo)
Women@theTable
Women's Home & Overseas Missionary Society
WomenNC – NC Committee for CSW/CEDAW

Word of Life International, Inc.

Yayasan Wafaa Indonesia Gemilang

YellowJerrycan Save a Child Foundation

Young Global Leadership Foundation, Inc.

b) De reclasser les quatre organisations non gouvernementales suivantes, qui passent du statut consultatif spécial au statut consultatif général ;

Global Economist Forum

Imam Ali's Popular Students Relief Society

The Sant Nirankari Mandal, Delhi

Universal Peace Federation

c) De ne pas accorder le statut consultatif à l'organisation non gouvernementale suivante :

Konrad-Adenauer-Stiftung, eV (KAS)

d) De noter que le Comité a décidé de prendre acte du changement de nom des 10 organisations non gouvernementales suivantes :

Australian Association of Yoga in Daily Life (Liste, 2004) en Yoga in Daily Life Australia, Ltd.

Disarm Education Fund, Inc. (statut consultatif spécial, 2012) en Global Health Partners, Inc.

European Solidarity Towards Equal Participation of People (statut consultatif spécial, 2005) en Europe External Programme for Africa

International Pulse Trade and Industry Confederation (Liste, date non connue) en Global Pulse Confederation (GPC).

Law Enforcement against Prohibition Educational Fund (statut consultatif spécial, 2014) en Law Enforcement Action Partnership, Inc.

Sigma Theta Tau, National Honorary Society of Nursing, Inc. (statut consultatif spécial, 2012) en Sigma Theta Tau, International Honor Society of Nursing, Inc.

Track Impunity Always (TRIAL)/Association suisse contre l'impunité (statut consultatif spécial, 2009) en TRIAL International

United States Asian American Law Enforcement Foundation, Inc. (statut consultatif spécial, 2011) en International Law Enforcement Federation

United Way International (Liste, 1975) en United Way Worldwide

U. S. Federation for Middle East Peace (statut consultatif spécial, 2005) en International Federation for Peace and Sustainable Development (IFPSD)

e) De noter que le Comité a pris acte des rapports quadriennaux des 196 organisations non gouvernementales ci-après¹ :

Action for Peace through Prayer and Aid

Action of Human Movement (AHM)

Action secours ambulance (ASA)

¹ Les rapports concernent la période 2013-2016.

Aequalia
African Business Roundtable
African Computer and Technology Literacy Awareness Program, Inc. (ACTLAP)
African Wildlife Foundation
African Women Empowerment Guild
Akademsko Drustvo za Medunarodne Odnose
All India Christian Council
American Society of International Law
Anglican Consultative Council
Arab Network for Environment and Development
Arab Organization for Human Rights
Arab Red Crescent and Red Cross Organization
Asia Indigenous Peoples Pact
Asociación HazteOir.org
Asociatia « Fondul International de Cooperare si Parteneriat al Marii Negre si Marii Caspice »
Association for Integrated Development – Comilla (AID-Comilla)
Association jeunesse action développement
Association mouvement pour la défense de l’humanité et abolition de la torture (MDHAT)
Association pour le développement des initiatives citoyennes et européennes
Atheist Alliance International
Bar Association for International Governmental Organizations, Inc.
Befa Women and Child Care Foundation
Benevolent Community Education and Rural Development Society (BERDSCO)
Binaytara Foundation
Católicas por el Derecho a Decidir, Córdoba
Center for International Virtual Schooling (C4IVS)
Centre des dames mourides
Centre for Adivasee Studies & Peace
Centre for Development Communication
Centre for Research in Rural and Industrial Development
Centro de Estudio y Formación Integral de la Mujer
Centro de Salud Familiar « La Fe », Inc.
Child Aid Development Foundation International (CADFIN)
Child Welfare League of America
China Environmental Protection Foundation

China NGO Network for International Exchanges (CNIE)
Chinese Society for Sustainable Development
Civil Society Platform for Social Protection
Comisión Mexicana de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos, Asociación Civil
Comité d'action pour les droits de l'enfant et de la femme
Community Education Services (CES) Canada
Community Research and Development Centre
Conserve Africa Foundation
Council of International Programs
Cultural Survival
December Twelfth Movement International Secretariat
Dhaka Ahsania Mission
Droit à l'énergie SOS futur
Eakok Attomanobik Unnayan Sangstha
Ecoforum of NGOs of Uzbekistan
Emmaus International Association
Environment Action Association
European Law Students' Association (ELSA)
Family Care International
Federation of Islamic Medical Associations
Feminist Majority Foundation
Fiorello H LaGuardia Foundation, Inc.
Fondation Mohammed VI pour la recherche et la sauvegarde de l'arganier
Fondation Nehemie
Foundation for the Rights of Future Generations
Friends of Africa International, Inc.
Fundación DARA Internacional
Fundación Síndrome de Down del Caribe
General Conference of Seventh Day Adventists
Generations United
Girls Learn International, Inc. (GLI)
Girls' Power Initiative (GPI)
Global Campaign for Climate Action
Global Volunteer Network Foundation
Global Wind Energy Council
Global Workers Justice Alliance

Greener Impact International
Groupe d'économie solidaire du Québec
Grupo Ecológico Sierra Gorda, IAP
Help for the Andes Foundation
Huairou Commission: Women, Homes and Community
Humanitaire plus
Humanitarian Foundation of Canada
Ideal World Foundation
Imam Mahdi Association of Marjaeya, Inc.
Indian Federation of United Nations Associations
Indian Movement « Tupaj Amaru »
Indigenous Peoples' International Centre for Policy Research and Education
Institut arabe des droits de l'homme
Institut international pour la paix, la justice et les droits de l'homme (IIPJDH)
Institute for International Economic Cooperation and Development
Institute for Policy Studies
Integrated Development Services (IDS)
Inter-African Committee on Traditional Practices Affecting the Health of Women and Children
International Academy of Ecology and Life Protection Sciences
International Architects Designers Planners for Social Responsibility
International Association for the Advancement of Innovative Approaches to Global Challenges (IAAI)
International Association of Democratic Lawyers (IADL)
International Association of Judges
International Association of Women in Radio and Television
International Association of Women Judges
International Black Sea Club
International Bridges to Justice
International Council of Jewish Women
International Federation of Multimedia Associations
International Federation of Translators
International Justice Mission
International Organization for the Elimination of All Forms of Racial Discrimination
International Planned Parenthood Federation
International Planned Parenthood Federation (South Asia region)
International Shinto Foundation (ISF)

International Telecommunication Academy
International Union of Architects
International Women's Rights Action Watch Asia Pacific
« İqtisadi Resursların Öyrənilməsi » İctimai Birliyi
Isiziba Community-Based Organisations of South Africa
Jaime Guzman Errazuriz Foundation
Justice for Girls Outreach Society (JFG)
Karabakh Foundation
Law Council of Australia
Learning for a Sustainable Future
Links Incorporated
Maasai Youth Outreach Organization (MAYOO)
Mali Rising Foundation
Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development
MiRA Resource Center for Black Immigrant and Refugee Women
Moorish Holy Temple of Science/Moorish Science Temple
Moremi Initiative for Women's Leadership in Africa
Mothers Legacy Project
National Association of Realtors
National Board of Catholic Women of England and Wales
National Engineers Week Foundation
National Tropical Botanical Garden
Native Women's Association of Canada
Network of Women's Non-Governmental Organizations in the Islamic Republic of Iran
Non-Commercial Partnership on Assistance in Promoting Social Programs in the Healthcare Area « Equal Right to Life »
Ordre des avocats à la Cour de Paris
Organisation for Gender, Civic Engagement & Youth Development (OGCEYOD)
Organization for International Economic Relations
Oxfam America
Peace Child International
PFI Foundation
Philippine Human Rights Information Center, Inc.
Prevention Association of Social Harms (PASH)
Public Services International

Rede Latino Americana de Organizações Não Governamentais de Pessoas com Deficiência e suas Famílias (RIADIS)
Responding to Climate Change, Limited
RET International
Rokpa International
Royal Academy of Science International Trust
Russian Peace Foundation
S M Sehgal Foundation (India)
Servitas Cameroon
Shalupe Foundation
Shrimati Pushpa Wati Loomba Memorial Foundation
Sisterhood Is Global Institute
Social & Healthy Action for Rural Empowerment
Social Accountability International
Somali Help-Age Association
St. Louis Aquacenter, Inc.
Stichting Justitia et Pax Nederland
streetfootballworld, gGmbH
Sudan Council of Voluntary Agencies (SCOVA)
Swiss Peace Foundation
Synergie développement et partenariat international (SYDEPI-SYFODIP)
Syrian Environment Protection Society (SEPS)
Tamana Association
The School of Environmental Studies Education Foundation
The Susan G Komen Breast Cancer Foundation, Inc.
The Sustainable Development Institute
Therapy Center for Dependent Individuals (KETHEA)
Trauma Foundation
Triglav Circle
TrustAfrica
Turkish Foundation for Combating Soil Erosion, for Reforestation and the Protection of Natural Habitats (TEMA Foundation)
Türkiye Yesilay Cemiyeti
Umuada Igbo Nigeria
Union internationale de la jeunesse socialiste (UIJS)
Union of Chambers and Commodity Exchanges of Turkey (TOBB)

Union of Luso-African-American-Asiatic Capital Cities/União das cidades capitais
 Luso-Afro-Américo-Asiaticas
 US Azeris Network
 US Green Building Council, Inc.
 Vikash
 Vrienden van Congo
 War Resisters International
 Women Empowerment Literacy and Development Organization (WELDO)
 Women for Women's Human Rights – New Ways
 Women in Alternative Action
 Women's Education and Culture Foundation
 Women's Health in Women's Hands
 Woods Hole Research Center
 World Animal Protection
 World Resources Institute
 World Trade Centers Association
 Worldwide Coalition for Peace, Inc.
 Yayasan Pendidikan Indonesia
 Youngstars Foundation International
 Youth Affairs Network of Queensland, Inc.

f) De clore, sans préjudice de nouvelles demandes, l'examen des demandes d'admission au statut consultatif présentées par les 27 organisations ci-après, qui n'ont pas répondu aux questions posées par les membres du Comité malgré trois rappels effectués au cours de deux sessions consécutives :

Al-Marsad – The Arab Centre for Human Rights in the Golan Heights, RA
 AMPHTS
 Arab Center for the Promotion of Human Rights
 Asia Center for Human Rights
 Association Najdeh
 Cameroon League for Development (CAMLEAD)
 Concord – Sverige
 Dalit Welfare Organization
 Dream Makers for North Korea (DMNK, Mulmangcho)
 Fair Trials International
 Great Run Africa
 International Integration Bond
 International Network of International Diplomacy, International Law and Human Rights (NDLH)

Juridisk Rådgivning for Kvinner
Korea Human Rights Foundation
Mkokoteni Aid Development Organization
National Centre for Promotion of Employment for Disabled People
Pólis Instit. de Estudos Forma e Asses. em Políti. Sociais
Sadhana
The Bianca Jagger Human Rights Foundation
The National Alliance of Women (NAWO)
The Reproductive and Family Health Association of Fiji (RFHAF)
V-Day Karama
We Care for Humanity
Wonder Foundation
World Youth Organization
Young Professionals in Foreign Policy

g) De noter que le Comité a pris acte du retrait des demandes des deux organisations non gouvernementales suivantes :

Bureau international pour le respect des droits de l'homme au Sahara Occidental
Centre universitaire de droit international humanitaire

Projet de décision II
Demande de reconnaissance de fusion

Le Conseil économique et social prend acte de la fusion entre la Ship and Ocean Foundation, qui a été dotée du statut consultatif spécial en 2008, et la Sasagawa Peace Foundation, qui a été inscrite sur la liste du Conseil en 1996, pour former la Sasakawa Peace Foundation et décide d'accorder le statut consultatif spécial à la Sasakawa Peace Foundation.

Projet de décision III
Demande de retrait du statut consultatif émanant de trois organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social décide de prendre acte de la demande de retrait de la liste des organisations dotées du statut consultatif auprès du Conseil des organisations non gouvernementales ci-après, qui ont cessé d'exister :

Center for Global Community and World Law
Global Volunteer Network Foundation
World Alliance of Peoples' Organisations

Projet de décision IV
Suspension du statut consultatif des organisations non gouvernementales dont les rapports quadriennaux sont en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil économique et social

Ayant confirmé, à la reprise de sa session en mai 2018, que le Secrétariat avait rappelé aux organisations non gouvernementales qui n'avaient pas présenté leurs

rappports quadriennaux en souffrance qu'elles étaient tenues de le faire, leur avait expliqué les conséquences du non-respect de cette obligation après le 1^{er} mai 2018 et avait fait suivre les derniers rappels aux missions permanentes des États Membres dans lesquels ces organisations avaient leur siège, le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision suivant :

Le Conseil économique et social décide, en application des dispositions de sa résolution 2008/4 du 21 juillet 2008, de suspendre immédiatement, pour une durée d'une année, le statut consultatif des 152 organisations non gouvernementales ci-après, et prie le Secrétaire général d'en aviser les intéressées.

Access Bangladesh Foundation

Action contre la faim

Africa Peace Forum

African Centre for Democracy and Human Rights Studies

African Palliative Care Association

Afro-Asian Peoples' Solidarity Organization

Aleut International Association

Al-Mahdi Institute

Alpha Kappa Alpha Sorority

American Medical College of Homeopathy

Anchor of Salvation International Ministries

Asia Pacific Network Information Centre

Asian Partnership for the Development of Human Resources in Rural Asia (AsiaDHRRA)

Asociación Centro Indígena para el Desarrollo Sostenible (CINDES)

Associação Brasileira de Celulose e Papel

Associação Brasileira de Gays, Lésbicas e Transgêneros

Associação Novo Encanto de Desenvolvimento Ecológico

Association Al Biri Charitable (Al Khaireh)

Association des Badinga du Congo (ABADIC)

Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education, Inc.

Association Ibn Sina pour le traitement des Malades et Sinistrés

Association santé et environnement

Association Tierra Incógnita

Association trait d'union des jeunes burkinabè

Bangladesh Rural Advancement Committee

Benin Rural Assistance (BRA)

Center for Organisation Research and Education

Centre de développement agro-pastoral de Djolu

Centre de formation aux techniques informatiques
Centre de recherche et d'éducation pour le développement (CREPD)
Comité de lutte contre les pandémies pour le développement durable au Cameroun (CLPC)
Committee for Hispanic Children and Families
Community Awareness Raising Advocacy Ventures around Needs (CARAVAN)
Concerned Women for America (CWA)
Confederation of Business Women of Russia
Consortium Congo Development
Ecumenical Advocacy Alliance
Educació per a l'Acció Crítica (EPAC)
Ekap Achi Foundation
Ekta Welfare Society
Environmental Defense Fund
Environmental Protection and Conservation Organisation
Ethics Institute of South Africa
Eurasian Harm Reduction Network
European AIDS Treatment Group
European Bureau for Lesser Used Languages (EBLUL)
European Institute
European Window Film Association
Family Welfare in Brazil Civil Society (BEMFAM)
Federation of American Scientists
Fondation européenne pour le développement durable des régions
Fondation nature et vie
Fondation pour le dialogue des civilisations
Foundation for International Training
Foundation for the American Indian
Foundation for Women
Fridtjof Nansen Institute
Friends of the Global Fund Africa Ltd/Gte
Fundación de Ayuda contra la Drogadicción
Gede Foundation, Inc.
Global Environment & Technology Foundation
Global Rights
Globe vert
Grameena Vikas Samithi – Conserve Nature for a Better Future

Greek Council for Refugees
Groupe communication internationale en technologies cultures et services (G.CITCS)
Groupe d'action pour la protection et la promotion de la flore et la faune
Gwoup Lespwa ak Lavi (GLL)
Heartbeat International Foundation Inc
Help a Child Africa
Human Rights Network (HURINET)
ICVolunteers
Impacto, Asociación Civil
Institute for War and Peace Reporting
International Academy of Sciences on Information, Information and Technologies (IAS IPT)
International Association for Impact Assessment
International Association of Medical Colleges (IAOMC)
International Association of Science Parks
International Center for Clubhouse Development
International Center Innovations in Civic Participation (ICP)
International Council of Academies of Engineering and Technological Sciences, Inc. (CAETS)
International Critical Incident Stress Foundation
International Family Forestry Alliance, Inc.
International Federation of Hard of Hearing Young People
International Initiative for Peace
International Institute for the Development of Citizenship (IIDAC)/Instituto Internacional para o Desenvolvimento da Cidadania (IIDAC)
International Islamic Federation of Student Organizations
International Relief Friendship Foundation
International Research Centre for Environmental Structures « Pio Manzù »
International Services Association
International Society for Traumatic Stress Studies
International Women Bond
Iranian Vegetable Oil Industries Association
Jeunes volontaires pour l'environnement
John Dau Foundation
Kenya Healthcare Federation
Kinder in Kenia
Kuwait Information Technology Society

Landsradet for Sveriges Ungdomsorganisationer
Lebanese Association for Popular Action (Association AMEL)
LIGHT Africa
Maharashtra Foundation
Mani Tese'76
Mauritius Council of Social Service
Medical Emergency Relief International
Mediterranean Council for Burns and Fire Disasters
Merciful Assistance Foundation
Migrants Rights International (MRI)
Mission des volontaires contre la pauvreté
National Council for Research on Women
National Law Center on Homelessness and Poverty
Norwegian People's Aid
Novartis Foundation for Sustainable Development
Organisation de développement et des droits de l'homme au Cameroun
Organisation des jeunes pour le monde d'avenir
Organisation internationale pour le développement intégral de la femme
Organisation pour l'environnement et le développement durable (OPED)
Per Ankh, Inc.
Prisoners' Legal Service Inc.
Pro-Biodiversity Conservationists in Uganda Limited
Réseau national de la jeunesse de Côte d'Ivoire (RNJ-CI)
Ripples International Registered Trustees
Rodale Institute
Rural Reconstruction Nepal
Sawiris Foundation for Social Development
Scouts du Niger
Shikhar Chetna Sangathan
Smile of a Child
Social Welfare Corporation « Merry Year Foundation »
Solidarité pour un monde meilleur
South Asia Partnership Pakistan
Sustainable Rural Community Development Organisation Limited (SURCOD)
Swedish NGO Foundation for Human Rights
Technical Centre for Fine Art and Computer Studies, CIG

The Competitiveness Company Limited
The Islamic Foundation
The Vance Center
TOKACF Consul Cabinet Cameroon
Twekembe Association Centre for Rural Systems and Development
Vicony's Global Success World
Volunteers for Africa (VFA)
Watson Institute for International Studies
WebForce International
Women Research Center
World Council of Credit Unions, Inc.
World Federation of UNESCO Clubs, Centres and Associations
World Lung Foundation
World Political Forum (WPF)
World Toilet Organisation Limited
Yad Sarah
Yemeni Women Union
Yukon River Inter-Tribal Watershed Council (YRITWC)

Projet de décision V

**Réadmission au statut consultatif des organisations non gouvernementales
qui ont présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance, en application
de la résolution 2008/4 du Conseil**

Le Conseil économique et social décide, conformément à sa résolution 2008/4 du 21 juillet 2008, et rappelant sa décision 2017/273 du 26 juillet 2017, de réadmettre au statut consultatif les 27 organisations non gouvernementales ci-après, qui ont présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance :

All India Christian Council
Arab Network for Environment and Development
Asia Indigenous Peoples Pact
Association Jeunesse Action Développement
Centre for Development Communication
Child Welfare League of America
China NGO Network for International Exchanges (CNIE)
Chinese Society for Sustainable Development
Droit à l'énergie SOS futur
Global Workers Justice Alliance
Grupo Ecológico Sierra Gorda I.A.P.
International Academy of Ecology and Life Protection Sciences

International Federation of Multimedia Associations
International Federation of Translators
International Planned Parenthood Federation (South Asia region)
Law Council of Australia
Links Incorporated
Mali Rising Foundation
National Engineers Week Foundation
Ordre des avocats à la Cour de Paris
PFI Foundation
Shrimati Pushpa Wati Loomba Memorial Foundation
Sudan Council of Voluntary Agencies (SCOVA)
Turkish Foundation for Combating Soil Erosion, for Reforestation and the Protection of Natural Habitats (TEMA Foundation)
US Green Building Council, Inc.
Vikash
Woods Hole Research Center

Projet de décision VI

**Retrait du statut consultatif d'organisations non gouvernementales
en application de la résolution 2008/4 du Conseil**

Ayant confirmé, à la reprise de sa session en mai 2018, que le Secrétariat avait appelé aux organisations non gouvernementales qui n'avaient toujours pas présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance et dont le statut avait été suspendu par le Conseil économique et social en application de sa décision 2017/273 du 26 juillet 2017 qu'elles étaient tenues d'établir des rapports, qu'il les avait averties des conséquences du non-respect de cette obligation après le 1^{er} mai 2018 et qu'il avait fait suivre les derniers rappels aux missions permanentes des États Membres dans lesquels ces organisations avaient leur siège, le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil d'adopter le projet de décision suivant :

Le Conseil économique et social décide, conformément à sa résolution 2008/4 du 21 juillet 2008, et rappelant sa décision 2017/273 du 26 juillet 2017, de rayer immédiatement de la liste des organisations dotées du statut consultatif les 101 organisations non gouvernementales ci-après et prie le Secrétaire général d'en aviser les intéressées.

A K Munshi Yojana
À la Vista! Communication Sociale
Academy of Breastfeeding Medicine
Afghan Poverty Relief
African Peace Network
AIDS Information Switzerland
Ajegunle Community Project

Alzheimers Disease International – The International Federation of Alzheimers Disease and Related Disorders Societies, Inc.

American Life League, Inc.

Antonio Restrepo Barco Foundation

Arcidonna Onlus

Artfully AWARE, Inc.

Asian Women in Cooperative Development Forum

Asociación Civil Observatorio Social

Association haïtienne d'aide aux enfants nécessiteux et au relèvement des communes de l'Artibonite

Association of African Entrepreneurs

Association togolaise pour les Nations Unies

Association tunisienne de la communication et des sciences spatiales

Autism Speaks, Inc.

Batani International Development Fund for Indigenous Peoples of the North, Siberia and the Far East

Black Sea Civil Society Solidarity Association – Union of Black Sea Region NGOs

Bridges of Hope Project, Inc.

CARAM Asia Berhad

Catholic Institute for International Relations

Centre d'information et de conseil des nouvelles spiritualités

Centre for European Constitutional Law — Themistocles and Dimitris Tsatsos Foundation

Centro de Estudios Europeos

Centro Ecuatoriano de Derecho Ambiental

Children of Peru Foundation, Inc.

Colectiva Mujer y Salud

Comité pour les relations internationales de jeunesse de la communauté française de Belgique

Comunicación Cultural

Concordis International Trust

Confédération européenne des cadres (CEC)

Council on Health Research for Development

Doctors Worldwide, Ltd.

EarthRights International

Education for Employment Foundation

European Intermodal Association

Family Health International

Federation of Jain Associations in North America
Finnish Youth Co-operation – Allianssi
Fondation marocaine de l'éducation pour l'emploi
Fondation Mohammed V pour la Solidarite
Fondation Yves Rocher
Friends Society in Social Service
Fundación para la Libertad « Askatasun Bidean »
Fundacion para una Cultura de Paz/Foundation for a Culture of Peace
Fundación Proacceso ECO
Global 2000 (2010) International
Global Action Plan International, Inc
Global Deaf Connection
Grassroots Leadership, Inc
Guyana Responsible Parenthood Association
Help Handicapped International
Hindu Council of New Zealand, Incorporated.
Interchurch Medical Assistance, Inc.
International Association « Znanie »
International Association for the Protection of Intellectual Property
International Diabetes Federation
International Federation of Resistance Movements
International Paralympic Committee, V (IPC)
International Partners in Mission
International Prisoners Aid Association
International School Psychology Association
International Senior Lawyers Project
Japan Water Forum
L'association d'équipements collectifs « La Castellane »
Legal Advisory Office for Popular Organizations
Legal Aid Forum for Human Rights
Murder Victims' Families for Human Rights
National Coalition to Abolish the Death Penalty
National Council of Women of Thailand, The
National Forum « Alternatives, Practice, Initiatives »
Nigerian Army Officers' Wives Association
One World Trust

Organisation de Bender Djedid pour le développement socio-économique
 Organisation pour la rénovation environnante du sud d'Haïti (RESH)
 Peter-Hesse-Stiftung — Solidarity in Partnership for One World
 Programme on Women's Economic Social and Cultural Rights
 Promocom
 Regional Public Foundation Assistance for the Elderly « Dobroe Delo »
 Réseau malien des journalistes pour la lutte contre la corruption et la pauvreté
 Romani CRISS/Roma Centre for Social Intervention and Studies
 Rural Africa Water Development Initiative
 Rural Litigation and Entitlement Kendra
 Scottish Association for Mental Health
 Sexuality Information and Education Council of the United States
 South Asia Partnership International
 Stichting Foundation Management EEAC
 Stichting Universal Education Foundation
 The Diabetic Association of Sri Lanka
 The Fund for Women in Asia, Inc.
 Uganda Management Assistance Programme
 War Veterans Committee
 Winrock International Institute for Agricultural Development
 Women in Media and Entertainment
 Women's Association for a Better Aging Society (WABAS)
 World Alliance for Youth Empowerment
 World Association of the Major Metropolises
 World Energy Council

Projet de décision VII

Calendrier et ordre du jour provisoire de la session de 2019 du Comité chargé des organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social :

a) Décide que la session ordinaire de 2019 du Comité chargé des organisations non gouvernementales se tiendra du 21 au 30 janvier et le 8 février 2019 et que la reprise de la session aura lieu du 16 au 24 mai et le 4 juin 2019 ;

b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la session de 2019 du Comité tel qu'il figure ci-après.

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :

- a) Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures ;
 - b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement ;
 - c) Demandes émanant d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec d'autres organisations non gouvernementales non dotées de ce statut.
4. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :
 - a) Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil dont l'examen a été reporté ;
 - b) Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil.
 5. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.
 6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social s'agissant, notamment, du processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :
 - a) Processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales ;
 - b) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du groupe de travail informel ;
 - c) Questions connexes diverses.
 7. Examen des rapports spéciaux.
 8. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG.
 9. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2020 du Comité.
 10. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa session de 2019.

Projet de décision VIII

Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2018

Le Conseil économique et social prend note du rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2018.

II. Demandes d'admission au statut consultatif, demandes de reclassement et autres demandes reçues d'organisations non gouvernementales

2. Le Comité a examiné le point 3 a) de son ordre du jour, intitulé « Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures », et le point 3 b), intitulé « Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement », de sa 17^e à sa 29^e séance, du 21 au 30 mai 2018. Il était saisi des documents suivants :

a) Liste des documents contenant les demandes d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales, dont le Comité a reporté l'examen aux sessions qu'il a tenues entre 2008 et 2018 (E/C.2/2018/CRP.35) et liste des demandes de reclassement dont le Comité a reporté l'examen aux sessions qu'il a tenues entre 2015 et 2018 (E/C.2/2018/CRP.36) ;

b) Mémoires du Secrétaire général relatif aux nouvelles demandes d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales (E/C.2/2018/R.2/Add.27 à 45) ;

c) Mémoire du Secrétaire général relatif aux nouvelles demandes de reclassement devant être examinées par le Comité (E/C.2/2018/R.3/Add.1) ;

d) Liste des documents contenant les rapports quadriennaux d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social dont le Comité a reporté l'examen lors de sessions antérieures (E/C.2/2018/CRP.38) ;

e) Notes du Secrétaire général contenant les rapports quadriennaux pour la période 2013-2016 (E/C.2/2018/2/Add.3, E/C.2/2018/2/Add.4 et E/C.2/2018/CRP.45 à 57) ;

f) Mémoire du Secrétaire général relatif aux nouvelles demandes de changement de nom reçues d'organisations non gouvernementales (E/C.2/2018/CRP.39) ;

g) Mémoire du Secrétaire général relatif aux demandes de changement de nom reçues d'organisations non gouvernementales dont le Comité a reporté l'examen lors de sessions antérieures (E/C.2/2018/CRP.40) ;

h) Mémoire du Secrétaire général relatif aux demandes de trois organisations non gouvernementales souhaitant être rayées de la liste des organisations dotées du statut consultatif (E/C.2/2018/CRP.58).

A. Demandes d'admission au statut consultatif dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures

3. Le Comité a examiné le point 3 a) de son ordre du jour, intitulé « Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures », de sa 24^e à sa 29^e séance, du 24 au 30 mai. Il a examiné 244 demandes d'admission au statut consultatif dont il avait reporté l'examen lors de sessions antérieures.

Demandes ayant fait l'objet d'une recommandation favorable

4. Le Comité a recommandé au Conseil d'accorder le statut consultatif aux 59 organisations suivantes [voir chap. I, projet de décision I, al. a)] :

Statut consultatif spécial

28. Jun

Al-Anwar Al Najafia Foundation for Culture and Development

American Human Rights Council

ASPAM Foundation

Center for Constitutional Rights, Inc.

Centre for Gender Justice and Women Empowerment

Chin Human Rights Organization
Community Initiatives for Development in Pakistan (CIDP)
Embajada Mundial de Activistas por la Paz Corp./Global Embassy of Activists for Peace Corp.
European Organisation for Rare Diseases (EURORDIS)
Faithful Covenant Foundation
Friends of Angola
GAHT-US Corporation
Global Dialogue Foundation Australia, Limited
Global Forum for Media Development
Global Network of Sex Work Projects, Limited
Global Utmaning
Hamkkehaneun Sarangbat Corporation
Hardwired, Incorporated
Healthier Hearts Foundation
Hope Ek ASHA
Humanitarian OpenStreetMap Team United States, Incorporated
Insamlingsstiftelsen Kvinna till Kvinna
International Association of Professionals in Humanitarian Assistance and Protection
International Public Foundation « Roza Otunbayeva Initiative »
Iraqi Al-Amal Association
Jeunesse étudiante tamoule
Markengee Home for Orphans and Widows
Mittetulundusühing Fenno-Ugria Asutus
Nepperhan Community Center, Inc.
NIGH World
Nonprofit Partnership « Strategic Partnership with the Islamic World »
Operation Hope, Inc.
Operation Underground Railroad, Inc.
Organisation aide et action internationale
Organisation internationale pour l'avancement politique des Africaines (OIAPA)
Otro Tiempo México, Asociación Civil
Pacific Islands Association of Non-Governmental Organisations
Patiala Foundation
Perkins School for the Blind
Presbyterian Women in the Presbyterian Church (USA), Inc.

Professional Evaluation & Certification Board (PECB) – Educational & Welfare Society

Recreation Vehicle Industry Association, Inc.

Relieve

Right Livelihood Award Foundation

Savera Society for Human Initiatives

Sierra Leone Campus Civitan International

Society for Nutrition Education and Behavior

The Arab Council for Supporting Fair Trial

The Chittagong Hill Tracts Foundation, Inc. (CHT Foundation)

The Dame Jane Foundation

The Denis & Lenora Foretia Foundation, Inc.

The Simons Foundation

The Small Earth Nepal

The Task Force for Global Health, Inc.

Vishnu Dayal Shiksha Samiti

WomenNC – NC Committee for CSW/CEDAW

Word of Life International, Inc.

Young Global Leadership Foundation, Inc.

Demands dont l'examen a été reporté

5. Le Comité a décidé de reporter une nouvelle fois l'examen des demandes d'admission des 155 organisations non gouvernementales ci-après jusqu'à réception des réponses aux questions qu'il leur a posées à la reprise de sa session de 2018 :

Akhil Bharatiya Human Rights Organisation

Alianza Americas

Al-Imdaad Trust

Alliance to Renew Co-operation among Humankind

Al-Shafa'a Humanitarian Organization

Ambedkar Center for Justice and Peace

Anciens esclaves nouveaux citoyens

Anti-Corruption Foundation

Arab-European Center of Human Rights and International Law (AECHRIL)

Aryab Hatt Seva Sansthan

Asociación Red de Mujeres Afrolatinoamericanas, Afrocaribeñas y de la Diáspora

Association canadienne pour le droit et la vérité

Association Concerning Sexual Violence against Women

Association du développement communautaire en Mauritanie

Association mauritanienne d'appui aux nécessiteux
Association pour la défense des droits de l'homme et des revendications démocratiques/culturelles du peuple azerbaïdjanais, Iran – « ARC »
Association pour la diffusion des droits humains aux peuples autochtones – Humanitarian Law Agency
Assyrian Aid Society of America, Inc.
Bahrain Center for Human Rights
Canadian Human Rights International Organization (CHRIO)
Centre Zagros pour les droits de l'homme
Cercle Martin Buber
Chinese Culture Promotion Society
Christian Solidarity International (CSI)
Citizen Association Health Education and Research Association (HERA)
Citizens' Alliance for North Korean Human Rights
Civil Society Support Center NGO « SEG »
Club des amis de la moughataa de Moudjeria
Coalition of African Lesbians (CAL)
Congrès mondial Amazigh (CMA)
Congrès national des Arméniens occidentaux (CNAO)
Cooperación Internacional
Coordination Waï (Éveil) relative à l'unité nationale et la lutte contre l'esclavage
Coptic Solidarity
Danjuma Atta Eye Foundation
Dansk Flygtningehjælp
Database Center for North Korean Human Rights (NKDB)
Diakonia
Diplomatic Mission Peace and Prosperity
Direct Focus Community Aid
Dream Touch for All
Drug Reform Coordination Network, Inc.
Electronic Frontier Foundation, Inc.
Empower
Engineering Association for Development and Environment
Establishment of Sheikh Thani bin Abdullah Al Thani for Humanitarian Services
Euro-Mediterranean Human Rights Network
European Centre for Democracy and Human Rights, Limited
European Grassroots Antiracist Movement (EGAM)

Family Policy Institute
Federal Bar Association
Federal Lezghin National and Cultural Autonomy
Formation Awareness and Community Empowerment Society Pakistan (FACES Pakistan)
Global Interfaith WASH Alliance India
Global Peace Foundation
Goringhaicona Khoi Khoin Indigenous Traditional Council
Gulf Centre for Human Rights, Limited (GCHR)
Gulshan-e-John
Hellenic Initiative, Inc.
Hokok Coalición Internacional Contra la Impunidad
Imam Khomeini Relief Foundation
Individual Land Trust
Inimõiguste Instituut
International Action Network for Gender Equity and Law
International Association of Genocide Scholars, Inc.
International Child Rights Center
International Dalit Solidarity Network
International Human Rights Organization
International Non-Olympic Committee
International Non-Olympic University
International Organisation to Preserve Human Rights, Ltd.
International Youth Committee
International Youth Council – Yemen Chapter (IYCY)
Interregional Non-Governmental Organization « Committee against Torture »
« İqtisadi və Sosial İnkişaf Mərkəzi » ictimai birliyi
Islamic African Relief Agency (IARA)
Jamia Islamiya Umar Faruk Charitable Trust Solapur
Jerusalem Institute of Justice
Justice Centre Hong Kong, Limited
Kaleidoscope Human Rights Foundation, Ltd.
Kurdistan Institute for Human Rights
Lawyers for Justice in Libya
Le collectif de la paix au Sri Lanka
Legal Action Worldwide
Legal Advice Centre

Ligue mauritanienne pour l'appui aux initiatives associatives
Lion Damien Club
Mangfoldhuset
Medical Foundation for the Care of Victims of Torture
Mittetulundusühing G-Global Development Community
Mother Helpage (UK)
Muslim Hands
Namati, Inc.
National Committee on BRICS Research
National Democratic Institute for International Affairs (NDI)
NK Watch
Norsk organisasjon for reform av marihuanalovgivning
Organisation Attawassoul pour la santé, la femme et l'enfant
Organisation suisse d'aide aux réfugiés
Organisation tunisienne de développement social
Pak Special Persons Welfare Society
Pakistan International Human Rights Organization
Palestinian Association for Human Rights (Witness)
Parents and Friends of Ex-Gays and Gays, Inc. (P-FOX)
Peace Brigades International
Peace Development Fund
Peace Islands Institute, Inc.
Peace Research Institute Oslo
People's Cultural Centre
Public Aid Organization
Regional Centre for International Development Cooperation, Limited by Guarantee
Reproductive Health Matters
Research Society of International Law
Rohingya League, Ltd.
Sahipkiran Stratejik Araştırmalar Merkezi
Salam for Democracy and Human Rights
Scholé Futuro
Sex & Samfund
Sheikh Eid Bin Mohammad Al Thani Charitable Association
Social Services Trust
Solidarity for Peace and Reunification of Korea

SOS Exclus pour la protection et l'épanouissement de la famille, de l'enfant et des personnes vulnérables

SOS Urgence

Stichting Choice for Youth and Sexuality

Stichting Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict

Stichting Mama Cash

Stichting Pro Papua

Swadhikar

Syrian American Medical Society Foundation

Talent Incubator

The Andrey Rylkov Foundation for Health and Social Justice

The F W de Klerk Foundation Trust

The First Community Christian Pentecostal Church of God, Inc.

The International Center for Supporting Rights and Freedoms

The New Woman Foundation

The Union of Non-Governmental Associations – The International Non-Governmental Organization « The World Union of Cossack Atamans »

The Voice Society

Tom Lantos Foundation for Human Rights and Justice

Transnational Anti-Organized Crime Intelligence Group, Inc.(TAOC-IG)

Trocaire

Turkiye Diyanet Vakfi

United Sikhs

USA Refugees & Immigrants Corp.

Vang Pao Peace Institute

West Papua Interest Association

White Ribbon Alliance for Safe Motherhood, Inc.

Women Information Network

Women Living under Muslim Laws (WLUML) – International Solidarity Network

Women's Freedom Forum, Inc.

Women's Refugee Commission, Inc.

World Association for Sexual Health

World Fund for Development and Planning (WFDP)

World Without Genocide

Wynad Social Service Society

Youth Resource, Information, Support, Education, Limited (Youth RISE)

Demandes dont l'examen a été clos, sans préjudice de nouvelles demandes

6. À sa 29^e séance, le 30 mai, le Comité a décidé de clore, sans préjudice de nouvelles demandes, l'examen des demandes de 27 organisations non gouvernementales qui n'avaient pas répondu aux questions qu'il leur avait posées, malgré trois rappels [voir chap. I, projet de décision I, al. f)].

Konrad-Adenauer-Stiftung, eV (KAS)

7. À ses 27^e et 28^e séances, le 29 mai 2018, le Comité a examiné la demande présentée par l'organisation non gouvernementale (ONG) Konrad-Adenauer-Stiftung, eV (KAS).

8. Le représentant de la Fédération de Russie a posé une question sur les projets menés par l'ONG. Le représentant de Cuba a fait remarquer que l'organisation avait fourni des réponses vagues aux questions posées par le Comité et qu'elle n'avait pas répondu à certaines d'entre elles. Il a posé six questions sur les activités menées par l'organisation et sur ses relations avec certaines organisations et certaines personnes.

9. Le représentant de la Grèce a regretté que le Comité soit contraint de voter au sujet d'une organisation qui remplissait manifestement les critères d'admission au statut consultatif énoncés dans la résolution 1996/31 du Conseil. Il a signalé que l'organisation possédait plus de 80 bureaux et gérait quelque 200 projets dans plus de 120 pays. Il a fait remarquer que l'objectif principal de l'organisation était de participer aux travaux des Nations Unies dans des domaines importants, notamment la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les opérations de maintien de la paix et les questions relatives aux migrations. Il a indiqué que l'organisation avait présenté une demande d'admission au statut consultatif en mai 2016 et qu'elle avait systématiquement donné suite aux demandes d'information des membres du Comité, relevant que le Directeur du bureau de la fondation à New York avait participé à une séance de questions-réponses du Comité et répondu à de nombreuses questions, à la satisfaction de la plupart des membres du Comité. Il a cependant pris acte du fait qu'il n'y avait manifestement pas de consensus au sein du Comité en faveur de l'octroi du statut consultatif à l'organisation et a demandé un vote sur la question, conformément à l'article 59 du Règlement intérieur du Conseil économique et social. Il a ajouté que la délégation grecque voterait en faveur de la motion tendant à recommander que le statut consultatif soit octroyé à l'organisation et a demandé à tous les membres du Comité de soutenir cette motion, ajoutant que les tentatives visant à discréditer l'organisation étaient dénuées de fondement et répondaient à des motivations politiques.

10. L'observateur de l'Allemagne a fait une déclaration générale en soutien à l'organisation. Il a affirmé que l'organisation s'était employée sans relâche à répondre aux questions du Comité à la fois oralement et par écrit. Il a évoqué une session antérieure du Comité durant laquelle l'organisation avait répondu à 15 questions posées par une seule délégation, faisant remarquer qu'après avoir procédé à un examen aussi minutieux lors de sessions antérieures, le Comité aurait dû disposer d'informations suffisantes lui permettant de recommander l'octroi du statut consultatif. Il a défendu l'organisation en déclarant qu'il s'agissait d'une organisation professionnelle réputée, qui exerçait ses activités depuis 1955.

11. L'orateur a relevé que l'organisation était présente dans plus de 80 pays et que ses travaux portaient sur des questions pertinentes telles que l'instruction civique et la mise en œuvre du Programme 2030, soulignant qu'elle travaillait en étroite collaboration avec des États, dont certains étaient représentés au sein du Comité. Il a regretté que certains membres du Comité entravent l'admission au statut consultatif d'une ONG désireuse de collaborer avec l'ONU conformément aux dispositions de la

Charte des Nations Unies. Il a soutenu que l'organisation apporterait une contribution importante aux Nations Unies et que les tentatives visant à la discréditer étaient de nature à induire en erreur.

12. Le représentant de l'Union européenne, participant aux travaux en qualité d'observateur, a également fait une déclaration générale en soutien à l'organisation, mettant en lumière le large éventail géographique et thématique de ses activités. Il a souligné que l'organisation avait récemment établi un bureau à New York afin de faciliter la collaboration avec les Nations Unies dans différents domaines. Il a rappelé que le Directeur du bureau de l'organisation à New York s'était entretenu avec les membres du Comité et avait répondu à toutes leurs questions. La délégation de l'Union européenne était fermement convaincue que le Comité aurait dû octroyer le statut consultatif à l'ONG et a regretté que cela n'ait pas été le cas.

13. Avant le vote, la représentante des États-Unis d'Amérique est intervenue pour expliquer son vote, indiquant que la délégation américaine voterait en faveur de la motion tendant à recommander l'octroi du statut consultatif à l'organisation. Elle a déclaré que l'organisation était bien connue et tenue en haute estime et fait observer que cette dernière coopérait déjà avec l'Organisation des Nations Unies sur plusieurs questions essentielles. Elle a soutenu que l'obtention du statut consultatif permettrait à l'organisation de renforcer son action et sa contribution aux travaux du Conseil économique et social et des Nations Unies. En conclusion, elle a jugé que l'organisation satisfaisait aux critères d'admission au statut consultatif énoncés dans la résolution 1996/31 du Conseil et a exhorté les autres membres du Comité à appuyer la motion déposée par la Grèce.

14. Prenant la parole avant le vote, le représentant de la Fédération de Russie a dit déplorer cette situation inédite dans laquelle un membre du Comité demandait que l'octroi du statut consultatif soit recommandé à une organisation dont la demande n'avait pas été dûment examinée. Il a fait valoir que la demande de l'organisation n'était en examen que depuis un an et que les membres du Comité n'avaient pas eu la possibilité d'obtenir des réponses à leurs questions conformément aux dispositions de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social. Il a soutenu que l'organisation devait démontrer sa crédibilité en répondant à toutes les questions du Comité et que le statut consultatif devait être octroyé indépendamment de toute considération politique. Il a indiqué que la délégation russe voterait donc contre la motion visant à recommander l'octroi du statut consultatif à l'organisation.

15. Le représentant de Cuba a également fait une déclaration avant le vote. Il a fait remarquer que la demande de l'organisation avait été soumise au Comité en mai 2017 et qu'elle n'était donc en examen que depuis deux sessions. Il a déclaré que l'organisation avait fourni des réponses vagues et évasives aux questions posées par le Comité et qu'elle n'avait pas répondu à certaines questions. À cet égard, il a évoqué la demande d'information de la délégation cubaine relative aux activités de l'organisation en Amérique latine et aux bureaux qui les mettaient en œuvre. Il a souligné que Cuba, en sa qualité de membre du Comité, avait le droit de poser des questions destinées à clarifier le fonctionnement et les objectifs de l'organisation, afin de s'assurer que celle-ci se conformait aux dispositions de la résolution 1996/31 du Conseil et de la Charte des Nations Unies.

16. L'intervenant a déploré qu'un membre du Comité ait essayé de porter atteinte à ce droit en empêchant l'organisation de répondre aux questions légitimes de la délégation cubaine. Il a en outre déclaré que la délégation cubaine avait examiné les activités de l'organisation et s'est dit préoccupé par celles menées par le bureau établi à Mexico, dont l'un des axes de travail portait sur la « transition démocratique à Cuba ».

17. L'orateur a affirmé que l'objectif déclaré de l'organisation mettait en évidence une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de Cuba et une démarche visant à porter atteinte au droit constitutionnel d'un État Membre, en violation de la Charte des Nations Unies et de la résolution 1996/31 du Conseil. Il a en outre déclaré que le bureau de l'organisation à Mexico finançait des activités hostiles au système politique, économique et social librement choisi par le peuple cubain, avant d'ajouter que ce bureau avait soutenu des campagnes radiodiffusées visant à discréditer Cuba. Par ailleurs, des représentants de l'organisation s'étaient rencontrés à New York pour discuter de soi-disant projets d'« aide humanitaire » destinés à l'Amérique latine et plus particulièrement à Cuba, avec, comme objectif, un soutien à l'« opposition interne ». Il a déclaré que le Directeur du bureau de l'organisation à Mexico entretenait des relations avec des individus qui, bénéficiant du soutien d'une puissance étrangère, œuvraient à la déstabilisation politique de Cuba et étaient liés à Luis Posada Carriles, terroriste déclaré, reconnu coupable, entre autres crimes, d'avoir fait exploser en vol, le 6 octobre 1976, un appareil cubain transportant 73 personnes et d'avoir placé 45 kilogrammes de PLA-NP dans un amphithéâtre de l'Université de Panama où 2 000 étudiants s'étaient réunis pour écouter un discours du Président cubain d'alors, Fidel Castro. Il a en outre affirmé que le bureau de l'organisation à Mexico organisait tous les ans une manifestation dénommée « Democratic Cuba » (Chemins vers la démocratie à Cuba), dans le cadre de laquelle il publiait une synthèse d'articles diffamatoires intitulée « Changes in Cuba » (Évolutions à Cuba), et qu'un des principaux intervenants à qui un hommage avait été rendu était impliqué dans la traite des êtres humains. Il a jugé que des préoccupations graves et légitimes s'opposaient à l'admission de l'organisation au statut consultatif. Il s'est inquiété des tentatives visant à forcer le Comité à prendre une décision et à empêcher l'organisation de répondre aux questions qui avaient été soulevées. Il a répété que les questions posées par la délégation cubaine étaient conformes aux procédures et aux pratiques du Comité. Il a indiqué, en conclusion, que la délégation cubaine voterait contre la motion visant à recommander l'octroi du statut consultatif à l'organisation.

18. À l'issue d'un vote par appel nominal, le Comité a rejeté la proposition de la Grèce tendant à ce que soit recommandé l'octroi du statut consultatif à l'organisation, par 10 voix contre 5, avec 2 abstentions. Sur les 19 membres du Comité, 17 étaient présents et ont voté. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

États-Unis d'Amérique, Grèce, Israël, Turquie et Uruguay

Ont voté contre :

Afrique du Sud, Burundi, Chine, Cuba, Fédération de Russie, Iran (République islamique d'), Nicaragua, Pakistan, Sudan, Venezuela (République bolivarienne du)

Se sont abstenus :

Azerbaïdjan et Inde

Étaient absents :

Guinée et Mauritanie

19. À l'issue du vote, le représentant de la République islamique d'Iran a déploré que le Comité ait une nouvelle fois empêché un État Membre d'exercer son droit légitime de poser des questions à une organisation. Il a indiqué qu'il serait regrettable que le Conseil prenne une décision politique concernant une question technique et a attiré l'attention sur le fait que si le Conseil économique et social prenait de nouveau une décision comme celle du 17 avril 2018, il s'éloignerait de sa fonction première et ouvrirait la voie à sa politisation. Il a prôné le traitement de toutes les demandes sur

un pied d'égalité, le respect des principes de la Charte des Nations Unies, en particulier le respect de l'égalité souveraine des États Membres, le rejet du principe de « deux poids, deux mesures » dans l'examen des demandes et l'application intégrale des dispositions de la résolution 1996/31.

20. La représentante de l'Afrique du Sud a regretté que le Comité se soit trouvé dans l'obligation de voter et de se prononcer sur la demande de l'organisation. Elle a réaffirmé le soutien de sa délégation à la participation de la société civile et le droit de tous les membres du Comité à formuler des inquiétudes légitimes en posant des questions aux organisations, et a ajouté que l'organisation devait également avoir la possibilité de répondre aux questions soulevées par le Comité. Pour la délégation sud-africaine, le Comité respectait rigoureusement les dispositions de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social et faisait preuve de diligence raisonnable dans l'examen des demandes d'octroi du statut consultatif, sans discrimination. La représentante a fait observer que Konrad-Adenauer-Stiftung, eV (KAS) n'était qu'une des nombreuses organisations dont l'examen de la demande avait été différé en attendant les réponses aux questions pertinentes et légitimes posées par le Comité et s'est demandé pourquoi le cas de cette organisation avait été dissocié des autres. Elle a conclu que, pour ces différentes raisons, la délégation sud-africaine avait voté par principe contre l'admission forcée de l'organisation au statut consultatif.

21. Le représentant du Pakistan a également réaffirmé le soutien de sa délégation à la participation de la société civile aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Il a souligné que le Comité disposait d'un mandat clair et qu'il suivait une pratique établie qui reposait sur le respect du droit des membres du Comité de poser des questions légitimes, l'application du principe de diligence raisonnable lors de l'examen des demandes et l'octroi aux organisations d'un délai suffisant pour répondre aux questions. Il a expliqué que sa délégation avait voté contre la motion eu égard au principe selon lequel tout membre du Comité avait le droit de poser des questions.

B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif

22. Le Comité a examiné le point 3 b) de son ordre du jour, intitulé « Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement », de sa 17^e à sa 23^e séance, du 21 au 24 mai 2018. Au total, il a examiné 228 demandes d'admission au statut consultatif.

Nouvelles demandes ayant fait l'objet d'une recommandation favorable

23. Le Comité a recommandé au Conseil économique et social d'accorder le statut consultatif aux 150 organisations ci-après, parmi les 228 qui avaient présenté de nouvelles demandes [voir chap. I, projet de décision I, al. a)] :

Statut consultatif spécial

1M1B Foundation

Academy of Dentistry International

Acção Nacional para o Desenvolvimento Comunitária (ANADEC)

Action pour l'éducation et la promotion de la femme

African Cultural Promotions, Inc.

Agir pour l'épanouissement de l'enfant et de la femme en Afrique (APEEFA)

Aie Serve

Akshar Foundation
Alianza ONG
Aman against Discrimination
Apex Voluntary Agency for Rural Development
Arab Society for Academic Freedoms
Aravind Foundation
Asmau Foundation for Orphans and the Less Privileged
Asociación La Familia Importa
Associação Brasileira Interdisciplinar de AIDS
Association des citoyens pour le progrès du centre (ASCIPROC)
Association des femmes pour le développement à la base
Association des jeunes volontaires au service du monde environnemental
Association Humanity First Cameroon
Association nationale pour promouvoir la société civile et la citoyenneté
Association pour la promotion du développement local
AWWA, Ltd.
Aziz Mahmûd Hüdâyi Vakfı
Barbra Schlifer Commemorative Clinic
Beyond Beijing Committee
Biofutura, Asociación Civil
Brazzaville Foundation for Peace and Conservation
Bufete de Estudios Interdisciplinarios, AC
Caritas in Veritate International USA
Caucus of Development NGO Networks
Center for China & Globalization, Limited
Center for Human Rights Studies of Mofid University
Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH-H)
Centre for Legal Rights Advancement
Centre for Promoting Alternatives to Violence (PAVe)
Centre for Social Justice, Limited by Guarantee
Centre pour la communication et le développement durable pour tous (CECOSDA)
Collectif des associations contre l'impunité au Togo (CACIT)
Community Development and Welfare of the Less Privileged Initiative
Conoscenza e Innovazione – Scuola di Sociologia e di Ricerca Interdisciplinare
Coral Guardian
Danske Handicaporganisationer

Daughters of Virtue and Empowerment Initiative
Dementia Action Alliance
Dialogue Afrique-Europe
Domuni
Échange pour l'organisation et la promotion des petits entrepreneurs au Togo
(ECHOPPE-TOGO)
EcoHealth Alliance
Educate a Child in Africa
Éducation globale et développement
El Hikma Organization for Health and Social Welfare
Election Network Society in the Arab Region
Eşit Haklar İçin İzleme Derneği
Family Development and Samaritan Foundation, Inc.
Farasooye Taaly Institute
Fédération de la ligue démocratique des droits des femmes
Femmes informations juridiques internationales Rhône-Alpes
Friends Group
Fundação de Apoio a Pesquisa Científica, Educacional e Tecnológica de Rondônia
Fundación Multitudes
Fundación ONCE para la Cooperación e Inclusión de Personas con Discapacidad
Fundación para la Protección de los Árboles « La Iguana »
Fundacja Małgorzaty Koniuszewski i Adama Koniuszewski – The Bridge
Gana Unnayan Kendra (GUK)
Global Dairy Platform, Inc.
Global Empowerment Movement Corporation
Global Peace and Development Organization (GPDO)
Groots Kenya Association
HaritaDhara Research Development and Education Foundation
Havatzelet Cultural and Educational Institutions of HaShomer HaTzair, PPC
Hayal Ortakları Derneği
Healey International Relief Foundation, Inc.
Health Development Project – Sierra Leone
Hiranmoy Das Gupta Foundation
Idheas, Litigio Estratégico en Derechos Humanos, Asociación Civil
Independent Institute for Monitoring the Formation of Civil Society
Independent Movement
Institut international de l'écologie industrielle et de l'économie verte

Instituto Etnia Planetária
Instituto Sou da Paz
International Youth Aid Council
İstanbul Kadın ve Kadın Kuruluşları Derneği
Kedner Stiven Foundation, Inc
Khubaib Foundation
Kosar Mashiz (Hazrat Zahra) Charity
Krembo Wings, RA
Kuwait Society for Human Rights
Le secours catholique
League of European Research Universities (LERU)
Lebanese Children's Foundation, Inc.
Ligue pour la solidarité congolaise
Maharat Foundation
Mednarodni Inštitut za Bližnjevzhodne in Balkanske Študije
Mother's Pride and Development Initiative
Mouvement panafricain Jeunes pour la reconstruction, la réforme et la révolution culturelle au Tchad et en Afrique (JRRRC)
Nigerian Association of Commercial Commuters
Observatoire national pour les droits de l'électeur
Ocean Lifeline, Inc.
Organisation européenne des radioamateurs (EURAO)
Organization For Community Development Project
Pars Non-Trading Development Activists Co.
Partners for Transparency
Paryavaran Mitra, Thaltej Ahmedabad
Plataforma Mulheres em Acção
Pramacare
Projonma Academy
Proslavi Oporavak
Red Dot Foundation
Rede Nacional de Combate ao Tráfico de Animais Silvestres (RENCTAS)
Rivers of Hope and Humanitarian Initiative
Sam Ban Noah of America Organization, Inc.
Self-Help Association for Rural people through Education and Entrepreneurship
Sheba Shangstha
Singapore Children's Society

Sociedade Filantrópica Maria de Nazaré
Sociedade Maranhense de Direitos Humanos
Society for Public Education, Cultural Training & Rural Action (SPECTRA)
Soroor Mehr Andishan Rastin Institute
Standing Voice
Stichting Chinese Initiative on International Law
Students' Care Service
Sunny Trust
Sustainability for Seychelles
Synergy Care Development Initiative
Terra de Direitos
The American International Center for Peace and Human Rights
The Association of People with Disability
The Campaign to Keep Guns Off Campus, Inc.
The Cherie Blair Foundation for Women
The Environmental Law Institute
The Girls' Brigade International Council
The Global LPG Partnership, Inc.
The National Association of Familial Security
Towards Zero Foundation
Trung tâm Phát triển Nông thôn Bền vững
Trust for Youth Child Leadership (TYCL)
Trybe, Limited
UCP Wheels for Humanity
United Malian Women Association USA, Inc.
United Nations Association of Australia, Incorporated
Vie et santé du centre
Vikalp
Welfare and Nature Club of Naikhyongchari
Women Graduates – USA, Inc.
Women in Law and Development in Africa/Femmes, droit et développement en Afrique – Section Togo (WILDAF/FEDDAF – Togo)
Women@theTable
Women's Home & Overseas Missionary Society
Yayasan Wafaa Indonesia Gemilang
YellowJerrycan Save a Child Foundation

Nouvelles demandes dont l'examen a été reporté

24. Le Comité a décidé de reporter l'examen des demandes d'admission des 78 organisations non gouvernementales ci-après jusqu'à réception des réponses aux questions qu'il leur a posées à la reprise de sa session de 2018 :

Al-Mehran Rural Development Organization (AMRDO)

Alternative Perspectives and Global Concerns

Andean Information Network

Arab Program for Human Rights Activists

Asia Initiatives, Inc.

Asociación Enraizados en Cristo y en la Sociedad

Association Duval

Association for Reconciliation and Development through English

Belgische associatie voor mensenrechten en ontwikkeling

Broad National Movement, Ltd. (BNM)

Cairo Foundation for Development and Law

Canadian Canola Growers Association

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops

Centre international pour la paix et les droits de l'homme (CIPADH)

Child Foundation (USA)

China Biodiversity Conservation and Green Development Foundation

China Charity Alliance

Coalition européenne pour des politiques justes et efficaces en matière de drogues (ENCOD)

DePaul University

East Human Rights Group

Éducation des filles

Eri-Platform

Ethiopian Genocide Committee 1935-1941, Inc.

Etrat Fatemi Charity Institute

Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées

Fédération internationale des associations d'inventeurs

Filles, pas épouses : Le Partenariat mondial pour la fin du mariage des enfants

Fondazione del Monte di Bologna e Ravenna

Fundacja Otwarty Dialog

Geneva Agape Foundation

Gesellschaft Bosnischer Akademiker in Österreich

Green Lane Agricultural Assistance Non-Governmental Organization

Habilian Association
Hazar Eğitim Kültür ve Dayanışma Derneği
HUIRA Village Support Organization
Human Rights & Democratic Participation Center « SHAMS »
IFEX
International Association of Justice Watch
International Association of World Peace Advocates
Interregional Non-Governmental Human Rights Organization « Man and Law »
İslam Dünyası Sivil Toplum Kuruluşları Birliği
Israel Trauma Coalition for Response and Preparedness, RA
Knowledge for Development without Borders (KFDWB)
Komitet pravnika za ljudska prava
La vie pour tous
Les femmes, la force du changement
Medair
National Human Rights Civic Association « Belarusian Helsinki Committee »
Non C'è Pace Senza Giustizia
Now Action & Unity for Human rights (NAUH)
Oneness Foundation for the Aged, Disabled and Children
Open Net Incorporated Association
Organisation Tamaynut
Partners for Peace and Prosperity, Inc.
PRO Leadership Global, Inc.
Ranney School
Safe Care Trust International
SAM, Inc.
Sensitization Centre
Shrushti Seva Samiti
Society for Participatory Research in Asia
South Saharan Social Development Organisation
Southern African AIDS Trust
Specified Non-Profit Organization « Diamonds for Peace »
Stephen Lewis Foundation
Stichting Wildlife Justice Commission
Terram Pacis
The Center for Justice and Accountability

The Centre for International Governance Innovation

The Family Planning Association of Sri Lanka

The Public Association « Kazakhstan International Bureau for Human Rights and Rule of Law » (the Republican Status)

Trade and Economic Development Council

UCC Whale Center, Inc.

Women in International Security (WIIS)

Women's Ordination Conference

Women's Spirit/Ruach Nashit – Financial Independence for Women Survivors of Violence

World Historic and Cultural Canal Cities Cooperation Organization

Youthlead/Jeunes leaders

C. Demandes de reclassement

25. À sa 23^e séance, le 24 mai, le Comité a examiné trois nouvelles demandes de reclassement, qui figurent dans le document publié sous la cote [E/C.2/2018/R.3/Add.1](#). À sa 28^e séance, le 29 mai, il a examiné cinq demandes dont l'examen avait été reporté, qui figurent dans le document de séance publié sous la cote [E/C.2/2018/CRP.36](#). Il a décidé de recommander que quatre de ces organisations soient reclassées, passant du statut consultatif spécial au statut consultatif général [voir chap. I, projet de décision I, al. b)] et a décidé de reporter l'examen de la demande de reclassement des organisations ci-après jusqu'à réception des réponses aux questions qu'il leur avait posées :

Campagne internationale pour interdire les mines terrestres

Fédération internationale des ouvriers du transport

Institute of Noahide Code

Widows for Peace through Democracy

26. Après examen, le Comité a considéré que la demande de reclassement présentée par l'organisation Campagne internationale pour interdire les mines terrestres était une demande de fusion, qu'il examinerait lors de ses prochaines séances.

D. Demandes de fusion et questions diverses

Demandes de fusion

27. À ses 23^e et 29^e séances, les 24 et 30 mai, le Comité a examiné le point 3 c) de l'ordre du jour, intitulé « Demandes émanant d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec d'autres organisations non gouvernementales non dotées de ce statut ». Il a pris note d'une demande de fusion présentée conjointement par l'organisation Ship and Ocean Foundation, ayant obtenu le statut consultatif spécial en 2008, et l'organisation Sasagawa Peace Foundation, inscrite sur la liste du Conseil économique et social en 1996, de façon à former la Sasakawa Peace Foundation. Il a recommandé au Conseil économique et social d'accorder le statut consultatif spécial à la Sasakawa Peace Foundation (voir chap. I, projet de décision II). Le Comité a également de nouveau décidé de reporter, jusqu'à réception des réponses aux questions qu'il leur avait

posées, l'examen de la demande de fusion présentée conjointement par Social Service Agency of the Protestant Church in Germany (statut consultatif spécial) et Protestant Development Service (non dotée du statut consultatif) de façon à former la Protestant Agency for Diakonie and Development.

Demandes de changement de nom

28. À sa 29^e séance, le 30 mai, le Comité a examiné six nouvelles demandes de changement de nom présentées par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif, ainsi que quatre autres demandes, dont il avait précédemment reporté l'examen. Ces demandes figurent respectivement dans les documents de séance publiés sous les cotes [E/C.2/2018/CRP.39](#) et [E/C.2/2018/CRP.40](#). Il a décidé de prendre note du changement de nom des 10 organisations [voir chap. I, projet de décision I, al. d)].

Demandes d'organisations souhaitant être rayées de la liste des organisations dotées du statut consultatif

29. À sa 29^e séance, le 30 mai, le Comité a pris note des demandes présentées par trois organisations qui souhaitent être rayées de la liste des organisations dotées du statut consultatif (voir chap. I, projet de décision III).

III. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

A. Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil dont l'examen avait été reporté à la reprise de la session du Comité

30. Faute de temps, le Comité n'a pas examiné les rapports quadriennaux dont l'examen avait été reporté lors de sessions antérieures. L'examen des 84 rapports quadriennaux présentés par les 69 organisations ci-après a de nouveau été reporté.

American Psychological Association (2012-2015)

Amnesty International (2008-2011)

Amnesty International (2012-2015)

Armenian Assembly of America (2007-2010)

Armenian Assembly of America (2011-2014)

Asian Forum for Human Rights and Development (2012-2015)

Catholics for Choice (2010-2013)

Católicas Por El Derecho A Decidir (2009-2012)

Centrist Democratic International (2006-2009)

Centrist Democratic International (2010-2013)

Christian Conference of Asia (2012-2015)

Club of Madrid (COM) (2011-2014)

Coalition internationale Habitat (2013-2016)

Commission des Églises pour les affaires internationales du Conseil œcuménique des Églises (2012-2015)

Commonwealth Human Rights Initiative (2013-2016)

Cross-Cultural Solutions (2011-2014)

EarthRights International (2008-2011)

Egyptian Organization for Human Rights (2010-2013)

Equality Now (2013-2016)

Federación de Asociaciones de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos (2012-2015)

Federación Internacional de Fe y Alegria (2011-2014)

Fédération internationale des journalistes (2005-2008)

Fédération internationale des journalistes (2009-2012)

Fédération internationale des journalistes (2013-2016)

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (2012-2015)

Fédération syndicale ukrainienne (2013-2016)

France libertés : Fondation Danielle Mitterrand (2007-2010)

France libertés : Fondation Danielle Mitterrand (2011-2014)

Freedom House (2007-2010)

Freedom House (2011-2014)

Global Environmental Action (GEA) (2009-2012)

Heritage Foundation (2011-2014)

Homosexuelle Initiative Wien (2013-2016)

Human Rights House Foundation (2011-2014)

Human Rights Watch (2009-2012)

Human Rights Watch (2013-2016)

Institut international de la presse (2001-2004)

Institut international de la presse (2005-2008)

Institut international de la presse (2009-2012)

Institut international de la presse (2013-2016)

Institute of Inter-Balkan Relations (2010-2013)

International Association for Religious Freedom (2011-2014)

International Council on Social Welfare (2012-2015)

Jammu and Kashmir Council for Human Rights (JKCHR) (2013-2016)

Lawyers for Lawyers (2013-2016)

Lawyers without Borders (2012-2015)

Lawyers' Rights Watch Canada (2013-2016)

Mahila Dakshata Samiti (2012-2015)

Médecins sans frontières (international) (2012-2015)
Minhaj-ul-Quran International (2011-2014)
Minority Rights Group (2012-2015)
Miroslava International Alliance (2013-2016)
National Council of Women of Thailand (2000-2003)
Open Society Institute (2013-2016)
Organization for Industrial, Spiritual and Cultural Advancement International (2011–2014)
Pathfinder International (2011-2014)
PEN International (2006-2009)
People’s Solidarity for Participatory Democracy (2012-2015)
Redress Trust (2011-2014)
Reporters sans frontières (international) (2005-2008)
Reporters sans frontières (international) (2009-2012)
Reporters sans frontières (international) (2013 – 2016)
Robert F. Kennedy Center for Justice and Human Rights (2009-2012)
Rosa-Luxemburg-Stiftung – Gesellschaftsanalyse und Politische Bildung e.V. (2013-2016)
Scholars at Risk Network (2013-2016)
Service international pour les droits de l’homme (2011-2014)
Simon Wiesenthal Center (2011-2014)
Simply Help, Inc. (2009-2012)
Society for Threatened Peoples (2013-2016)
Temple of Understanding (2011-2014)
The Royal Institution of Chartered Surveyors (2011-2014)
Ukrainian World Congress (2003-2006)
Ukrainian World Congress (2007-2010)
Ukrainian World Congress (2011-2014)
Union internationale de la jeunesse socialiste (2005-2008)
Unitarian Universalist Service Committee (2009-2012)
Verein Sudwind Entwicklungspolitik (2013-2016)
Women for Women’s Human Rights – New Ways (2009-2012)
World Council of Arameans (Syriacs) (2007-2010)
World Council of Independent Christian Churches (2012-2015)
World Hunger Year, Inc. (2012-2015)
World Jewish Congress (2011-2014)
World Organisation Against Torture (2010-2013)

World Vision International (2012-2015)

B. Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

31. À sa 29^e séance, le 30 mai, le Comité a examiné le point 4 b) de son ordre du jour, intitulé « Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil ». Il était saisi de notes du Secrétaire général contenant 204 nouveaux rapports quadriennaux (E/C.2/2018/Add. 3, E/C.2/2018/Add.4 et E/C.2/2018/2/CRP.45-57). Il a pris acte de 196 d'entre eux [voir chap. I, projet de décision I, al. d)] et décidé de reporter l'examen des rapports quadriennaux des organisations suivantes :

Conseil national des femmes du Canada (2013-2016)

Human Rights Advocates, Inc. (2013-2016)

Inter-American Press Association (2013-2016)

International Federation for Home Economics (2013-2016)

Prince Sultan Bin Abdulaziz International Prize for Water (2013-2016)

Réseau canadien de l'environnement (2013-2016)

Witness (2013-2016)

Young Women's Christian Association (2013-2016)

IV. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat

32. À sa 17^e séance, le 21 mai, le Comité a examiné conjointement le point 5 de son ordre du jour, intitulé « Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat », et le point 8, intitulé « Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG », et entendu des rapports oraux présentés par des membres du Secrétariat.

33. La Directrice du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et de la coordination au service du développement durable du Département des affaires économiques et sociales a souligné que l'adoption du Programme 2030 avait mobilisé la société civile et renforcé la volonté des organisations non gouvernementales et de la société civile de participer aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Elle a noté que le nombre de demandes d'octroi du statut consultatif reçues par le Service des organisations non gouvernementales avait augmenté de 75 % depuis 2014. En conséquence, le traitement de ces nouvelles demandes et des rapports quadriennaux avait alourdi la charge de travail du Service, ce qui avait entraîné un retard dans la présentation des demandes au Comité. Elle a souligné qu'il était nécessaire d'investir dans de nouvelles technologies pour faciliter le travail du Service et du Comité. Elle a informé le Comité que le Secrétariat travaillait à la mise en place d'une nouvelle plateforme intégrée pour remplacer les systèmes obsolètes utilisés actuellement par le Service, dont le système iCSO (base de données intégrée sur les organisations de la société civile), la plateforme CSO-Net (Civil Society Network) et le système de « Comité sans papier », et sollicité son appui à cet égard.

34. Le représentant de Cuba s'est félicité de l'exposé du Service sur ses travaux et a noté l'augmentation du nombre des organisations qui demandaient à participer aux travaux de l'Organisation des Nations Unies depuis l'adoption du Programme 2030. Il a toutefois relevé que le Nord comptait davantage d'organisations dotées du statut consultatif que le Sud où il y avait lieu d'augmenter leur nombre, de manière à ce que l'Organisation des Nations Unies obtienne de meilleurs résultats. Il a en outre fait observer que le nombre d'organisations pour lesquelles le Comité avait recommandé l'octroi du statut consultatif avait augmenté proportionnellement au nombre de demandes reçues. Il s'est félicité de la hausse du nombre de rapports quadriennaux, qui indiquait que les organisations non gouvernementales se conformaient aux dispositions de la résolution 1996/31. Tout en notant l'efficacité des plateformes virtuelles utilisées par le Service pour traiter les demandes d'octroi du statut consultatif, il a fait observer qu'il n'existait pas d'archives numériques des travaux effectués par le Comité avant 2002 et demandé instamment au Secrétariat de veiller à ce que toutes les archives du Comité soient accessibles.

35. Le représentant de la République islamique d'Iran a salué le travail accompli par le Service. Il a pris note de l'alourdissement de la charge de travail du Secrétariat et de la forte hausse du nombre d'organisations accréditées et exprimé l'attachement de sa délégation à l'amélioration des méthodes de travail du Comité et à la réduction de la charge de travail. Il a souligné qu'il importait d'octroyer le statut consultatif à de véritables organisations non gouvernementales et noté que celles-ci jouaient un rôle important dans la mise en œuvre du Programme 2030. Il a exhorté les membres du Comité à s'abstenir de conférer un caractère politique aux travaux de celui-ci.

V. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil, notamment en ce qui concerne le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil

36. À sa 17^e séance, le 21 mai 2018, le Comité a pris note des communications reçues des huit organisations ci-après, dotées du statut consultatif, ayant exprimé le souhait d'être entendues par le Conseil à sa session de 2018, comme en rend compte le document de conférence E/C.2/2018/CRP.41 :

Citizens' Coalition for Economic Justice (statut consultatif spécial, 1999)

International Development Information Organization – DevNet (statut consultatif spécial, 2015)

International Federation for Family Development (statut consultatif général, 2011)

Legião da Boa Vontade-Legion of Good Will (statut consultatif général, 1999)

Russian Academy of Natural Sciences (statut consultatif général, 2002)

Vaagdhara (statut consultatif spécial, 2011)

Yakutia – Our Opinion (statut consultatif spécial, 2012)

Youth Social Service Organization, Pulpally (statut consultatif spécial, 2017)

VI. Examen de rapports spéciaux et plaintes d'États Membres

37. À sa 17^e séance, le 21 mai 2018, le Comité a examiné le point 7 de l'ordre du jour, intitulé « Examen des rapports spéciaux ». Le représentant de la Chine a fait référence à une note verbale datée du 17 mai 2018 (voir annexe), qui avait été distribuée aux membres du Comité et portait sur une demande de retrait du statut consultatif de l'organisation non gouvernementale dénommée Society for Threatened Peoples. Justifiant sa requête, il a indiqué que l'organisation non gouvernementale avait facilité la participation de Dolkun Isa, désigné comme terroriste par la Chine, à la dix-septième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones. Il a fait savoir que M. Isa était le Président du Congrès mondial ouïghour, la principale organisation politique du Mouvement islamique du Turkestan oriental, qui figure sur la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida. Il a ajouté que cette personne avait mené plusieurs activités terroristes en Chine et qu'en décembre 1995 elle avait revendiqué l'organisation d'un certain nombre d'explosions en Chine. En outre, l'organisation de M. Isa appelait à la soi-disant indépendance du Xinjiang et à la création du Turkestan oriental, projets qui menaçaient la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine, en violation des buts et principes de la Charte. Le représentant de la Chine a ajouté que, lors d'une réunion tenue à l'ONU le 25 avril 2018, cette personne, qui avait reçu son accréditation par l'intermédiaire de la Society for Threatened Peoples, avait déclaré qu'elle représentait le Congrès mondial ouïghour. Ce dernier n'étant pas doté du statut consultatif auprès du Conseil, il y avait donc là une violation des règles et procédures de l'ONU. Le représentant de la Chine a demandé que soit donnée à la Society for Threatened Peoples la possibilité de répondre par écrit aux préoccupations exprimées par sa délégation afin que le Comité puisse examiner cette réponse conformément à la résolution 1996/31.

38. En réponse à la déclaration faite par la Chine, la représentante des États-Unis a cité un extrait du rapport du Secrétaire général sur la coopération avec l'Organisation des Nations Unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme (A/HRC/36/31), d'où il ressortait qu'un militant ouïghour des droits de l'homme et membre de l'organisation Unrepresented Nations and Peoples Organization, M. Isa, qui participait à la seizième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones au Siège à New York, avait été éconduit des locaux le 26 avril 2017 suite à des informations de représentants de la Chine faisant état de problèmes de sécurité et n'avait donc pas pu prendre part aux travaux de l'Instance. Elle s'est déclarée préoccupée par la note verbale datée du 17 mai 2018, adressée au Président du Comité par la Mission permanente de la Chine et a exhorté le Comité à s'abstenir de se livrer à des représailles contre une organisation. Elle a noté que M. Isa avait été accrédité par l'ONU pour participer à la réunion et a demandé que le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité soit entendu afin de déterminer si M. Isa avait posé, à ses yeux, un problème de sécurité. Elle a en outre fait observer que M. Isa avait reçu un visa pour se rendre aux États-Unis, ce qui ne lui aurait pas été accordé si de tels problèmes étaient apparus.

39. L'observateur de l'Allemagne a défendu l'activité de la Society for Threatened Peoples et indiqué que celle-ci était enregistrée en Allemagne en tant qu'organisation indépendante des droits de l'homme, intervenant en faveur des droits des minorités religieuses et ethniques et des communautés autochtones. Il a souligné que l'organisation, à laquelle le statut consultatif auprès du Conseil avait été octroyé en 1993, avait participé à diverses réunions de l'ONU et noté que M. Isa s'était dûment inscrit pour participer aux travaux de l'Instance en sa qualité de membre de l'organisation.

40. Il a affirmé que les allégations soulevées de longue date contre M. Isa, selon lesquelles il aurait participé à des activités terroristes ou entretiendrait des liens avec

des organisations terroristes, étaient dénuées de fondement et non avérées. Selon lui, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité n'aurait pas autorisé l'accès au Siège de l'Organisation des Nations Unies à M. Isa s'il existait des préoccupations concrètes en matière de sécurité à son égard, et les éléments de preuve avancés contre cette personne par un État Membre n'avaient pas été jugés pertinents. Il a également souligné qu'une notice rouge de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) qui visait cette personne avait été levée en février 2018 à l'issue d'une mûre délibération et que l'Allemagne ne disposait d'aucune information selon laquelle M. Isa, un citoyen allemand, constituait une menace contre la sécurité. Rappelant qu'une tentative visant à empêcher M. Isa de participer à l'Instance avait déjà été mentionnée dans le rapport du Secrétaire général sur les représailles, il a instamment demandé au Comité de rejeter la demande de retrait du statut consultatif de l'organisation.

41. L'observateur de l'Union européenne s'est fait l'écho des préoccupations exprimées par l'Allemagne en ce qui concerne la proposition visant à retirer le statut consultatif de la Society for Threatened Peoples. Il s'est interrogé sur la hâte avec laquelle la proposition avait été faite et sur le poids des éléments de preuve fournis. Il a donc prié instamment le Comité de vérifier attentivement les accusations portées contre l'organisation et de ne pas retirer son accréditation.

42. Le représentant de la Fédération de Russie a fait savoir que les préoccupations exprimées par la Chine au sujet de la Society for Threatened Peoples devaient faire l'objet d'un examen approfondi. Il a souligné que les organisations dotées du statut consultatif étaient tenues de respecter la Charte et de se conformer aux exigences de sécurité de l'ONU et qu'elles ne devaient pas faciliter la participation, sous leurs auspices, de personnes impliquées dans des activités terroristes à des réunions organisées par l'ONU.

43. Les représentants du Pakistan, de Cuba et de la République islamique d'Iran ont relevé la gravité des allégations formulées contre la Society for Threatened Peoples et ont appuyé la proposition de la Chine visant à demander à l'organisation de communiquer sa réponse afin que le Comité puisse l'examiner, conformément à ses procédures. La représentante d'Israël s'est félicitée de la décision d'accorder à l'organisation un délai suffisant pour répondre aux allégations portées contre elle.

44. Le représentant de la Chine a souligné que la plainte déposée par sa délégation contre la Society for Threatened Peoples satisfaisait aux règles et pratiques du Comité. Il a répété que non seulement M. Isa avait participé à des activités terroristes mais encore qu'il s'était livré à des actes qui portaient atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté d'un État Membre et qu'il avait enfreint les règles de l'ONU en assistant à une réunion organisée par celle-ci, tous ces éléments constituant des motifs suffisants pour demander le retrait du statut consultatif de l'organisation non gouvernementale. Il a souligné que la demande de sa délégation ne constituait pas des représailles mais visait à défendre les buts et principes de l'ONU, le maintien de la paix et de la sécurité, et la sûreté et la sécurité de l'ONU. Selon lui, ce n'était pas parce qu'on lui avait délivré un visa américain et qu'il avait la nationalité allemande que M. Isa ne représentait pas une menace contre la sécurité. Il a répété que M. Isa avait commis des actes terroristes en Chine avant de quitter le pays. Il a demandé instamment aux membres du Comité d'attendre la réponse de l'organisation afin de pouvoir l'examiner.

45. La représentante des États-Unis a rappelé qu'aux termes de la résolution 1996/31 le statut consultatif ne pouvait être retiré que sur la base d'éléments concluants. Elle a déclaré que les États-Unis avaient à maintes reprises demandé à la Chine de produire la preuve des allégations de terrorisme qu'elle portait de longue date contre M. Isa, les mêmes que celles formulées devant le Comité, mais que celle-

ci n'avait donné aucun élément de preuve pour les étayer. Elle a souligné que M. Isa, un citoyen allemand honorable, au casier judiciaire vierge, avait reçu un visa de voyage à entrées multiples pour les États-Unis d'une validité de 10 ans.

46. Elle a réaffirmé que les États-Unis n'auraient pas accordé à M. Isa un tel visa s'ils le tenaient pour un terroriste coupable des actes dont on l'accusait. Citant plusieurs informations faisant état de mauvais traitements de la minorité ouïghoure en Chine, elle a soutenu que la demande de retrait du statut consultatif de la Society for Threatened Peoples constituait des représailles contre cette organisation, celle-ci ayant permis à une personne issue d'une communauté réduite au silence en Chine de prendre la parole à l'Organisation des Nations Unies sur les droits de cette communauté. Elle a également soutenu que le Comité devait exiger que la Chine fournisse la preuve de ses allégations et exhorté celle-ci à retirer sa demande. L'observateur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a mis en garde le Comité contre le retrait hâtif du statut consultatif de l'organisation.

47. Le représentant de la Chine a souligné que son gouvernement protégeait les droits de toutes les minorités ethniques, y compris le peuple ouïghour, et respectait leur liberté religieuse et leur liberté d'expression. Il a rejeté les informations présentées par les États-Unis comme s'agissant d'un parti pris et de rumeurs sans fondement. Il a affirmé que son pays avait présenté des éléments de preuve à l'appui de ses affirmations mais qu'ils avaient été délibérément ignorés en raison de la politique du deux poids deux mesures. Il a répété que M. Isa avait participé à des activités criminelles et terroristes en Chine et demandé instamment au Comité d'attendre la réponse de l'organisation conformément à son règlement.

48. À sa 29^e séance, le 30 mai, le Comité a repris l'examen du point 7 de l'ordre du jour. Le représentant de la Chine a pris la parole et rappelé la note verbale datée du 17 mai 2018 et la déclaration faite par sa délégation à la 17^e séance du Comité. Il s'est félicité de la réponse écrite présentée par la Society for Threatened Peoples comme le lui avait demandé le Comité, réponse dans laquelle l'organisation s'est engagée à respecter les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine et la résolution 1996/31 du Conseil, a exprimé son rejet sans équivoque du terrorisme sous toutes ses formes et déclaré qu'elle éviterait de nommer des terroristes pour la représenter. Il a indiqué que sa délégation ne chercherait plus à ce que le statut consultatif soit retiré à l'organisation pendant la session en cours du Comité. Il a exhorté l'organisation à respecter ses engagements et à s'abstenir de répéter les erreurs du passé. Il a indiqué que sa délégation continuerait de suivre les activités de l'organisation à l'ONU, notamment au Conseil des droits de l'homme, et prendrait des mesures à l'échelon du Comité, selon qu'il conviendrait.

VII. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2018 du Comité

49. À sa 29^e séance, le 30 mai, le Comité a examiné le point 9 de son ordre du jour, intitulé « Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2019 du Comité ». Pour ce faire, il était saisi du projet d'ordre du jour provisoire de sa session de 2019 (E/C.2/2018/L.1).

50. À la même séance, le Comité a décidé de recommander au Conseil les dates ci-après pour ses sessions de 2019 : du 21 au 30 janvier et le 8 février pour sa session ordinaire et du 16 au 24 mai et le 14 juin pour la reprise de sa session.

VIII. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

51. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a tenu la reprise de sa session de 2018 du 21 au 30 mai et le 11 juin. Il a tenu 14 séances.

52. À la 17^e séance du Comité, le 21 mai, son Président a fait des observations liminaires et noté qu'un grand nombre de demandes d'admission avaient été reportées en raison de l'incapacité du Comité à organiser, pendant sa session ordinaire, un second examen pour les nouvelles demandes d'admission et celles dont l'examen avait été reporté. Il a insisté sur le fait qu'une approche plus rationnelle devait être mise en place pour faire face à l'alourdissement de la charge de travail du Comité et a demandé aux membres de veiller à ce que toutes les demandes d'admission reçoivent l'attention nécessaire en limitant le temps d'examen consacré à chaque demande.

53. À la même séance, la représentante des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration générale par laquelle elle s'est dite résolument favorable à la participation des organisations de la société civile et des organisations d'inspiration religieuse aux travaux de l'Organisation. Elle s'est félicitée des consultations prévues le 22 juin 2018 entre le Comité et les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif et a prié le Comité d'en faire une pratique régulière, conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social. Elle a souligné qu'il était essentiel que la société civile entretienne un dialogue avec le Comité et a estimé que les tentatives visant à limiter leur participation allaient à l'encontre du mandat du Comité. Elle a accueilli avec satisfaction la décision du Conseil économique et social d'accorder le statut consultatif au Committee for Human Rights in North Korea et au Iran Human Rights Documentation Center lors de la réunion de coordination et de gestion du Conseil en avril 2018. Elle a toutefois noté que le processus d'octroi du statut consultatif à ces deux organisations avait mis en lumière l'incapacité du Comité à s'acquitter convenablement de son mandat.

54. La représentante a souligné que l'examen des demandes d'admission devait être mené dans le cadre défini par la résolution 1996/31 du Conseil et a fait observer que certaines des questions que le Comité avait posées aux organisations non gouvernementales n'étaient pas conformes à la résolution, ajoutant qu'un grand nombre d'organisations non gouvernementales qualifiées, notamment celles dont les travaux sont consacrés aux droits de l'homme et aux questions humanitaires, s'étaient vu refuser le statut consultatif. Elle s'est inquiétée qu'à une période où les organisations non gouvernementales sous contrôle gouvernemental se sont multipliées, toute organisation non gouvernementale recevant un financement d'un gouvernement soit considérée comme telle.

55. La représentante a estimé que la résolution 1996/31 du Conseil n'interdisait pas aux organisations non gouvernementales de recevoir des financements de plusieurs sources, y compris de sources gouvernementales, et a indiqué que le Comité devrait plutôt s'inquiéter du contrôle des gouvernements sur les organisations. Elle s'est félicitée de la hausse du nombre de demandes d'admission au statut consultatif, dont elle a considéré qu'elle reflétait l'importance et le poids dudit statut pour les organisations non gouvernementales. Elle a toutefois prié le Comité d'accélérer l'examen des demandes d'admission et a applaudi la décision d'appliquer une limite de temps stricte afin de garantir que toutes les demandes reçoivent l'attention nécessaire. Elle a exhorté les membres actuels et futurs du Comité à faciliter l'accès à l'Organisation des Nations Unies pour la société civile et les organisations d'inspiration religieuse et à s'acquitter du mandat énoncé dans la résolution 1996/31.

56. Le représentant de la République islamique d'Iran, faisant suite à la déclaration de la représentante des États-Unis, a dit avoir constaté lors de la session du Conseil du 17 avril 2018 une nette politisation et une application croissante du principe du deux poids, deux mesures. Il a indiqué qu'exercer des pressions sur les États Membres pour qu'ils fassent fi des dispositions de la résolution 1996/31 et de la Charte nuisait aux travaux du Comité, au profit de desseins politiques qui n'avaient pas leur place dans la société civile. Il a déploré la déclaration de la délégation américaine, qui ne concernait absolument pas la société civile et les travaux du Comité, mais représentait surtout les intérêts politiques des États-Unis.

57. L'observateur de l'Union européenne a souligné qu'il importait de veiller à ce que le Comité fonctionne de manière efficace et transparente, notant que celui-ci jouait un rôle vital en faveur de la participation de la société civile aux travaux de l'Organisation. Il a fait valoir que le travail du Comité était d'autant plus important que les informations faisant état de restrictions croissantes imposées à la société civile de par le monde s'étaient multipliées. Il s'est dit satisfait des mesures prises pour rendre les travaux du Comité plus transparents, notamment la diffusion sur Internet de ses sessions et les consultations prévues avec les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif le 22 juin 2018, conformément à l'alinéa a) du paragraphe 61 de la résolution 1996/31 du Conseil. Il a encouragé le Comité à poursuivre dans cette voie en autorisant les représentants de la société civile à faire des déclarations générales lors de ses séances. Il a également prié le Comité de respecter l'esprit et la lettre de la résolution 1996/31 et de s'assurer que l'ensemble des points de vue des organisations non gouvernementales est entendu à l'Organisation des Nations Unies.

58. L'observateur du Danemark a souligné l'importance des travaux du Comité en ce qu'ils garantissent à l'Organisation des Nations Unies l'accès aux conseils et aux compétences spécialisées des membres de la société civile. Il a affirmé que la participation active des organisations non gouvernementales était nécessaire au bon fonctionnement du système des Nations Unies et que l'on ne saurait l'interpréter comme sapant la volonté des États Membres. Tout en admettant qu'il était nécessaire d'étudier attentivement les demandes d'admission des organisations non gouvernementales, il a insisté sur le fait que les délibérations du Comité devaient se dérouler de manière juste, transparente et efficace et a exprimé une vive préoccupation face aux cas de reports multiples de ces demandes par le Comité. Soulignant le nombre croissant de rapports faisant état de restrictions, de représailles et d'intimidations à l'encontre de défenseurs des droits de l'homme et d'acteurs de la société civile, il a insisté sur le fait que l'Organisation des Nations Unies devrait être à la tête de la défense des organisations non gouvernementales et a enjoint au Comité de s'acquitter de ses responsabilités à cet égard.

59. L'observatrice de l'Estonie a déclaré que la société civile et les organisations non gouvernementales étaient des partenaires essentiels des États sur le plan international et a rappelé l'importance de leur participation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Elle a rappelé que le Secrétaire général avait souligné de manière répétée le rôle non négligeable que jouent les organisations de la société civile et qui consiste à aider l'Organisation à atteindre ses objectifs et a prié le Comité de rechercher les moyens de rendre ses procédures plus accessibles. Elle s'est félicitée des consultations prévues pour le 22 juin 2018 entre le Comité et les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif, qu'elle considérait comme une étape importante sur la voie du renforcement du cadre établi par la résolution 1996/31. Elle a déclaré soutenir résolument les organisations non gouvernementales qui s'attachent à assurer l'application des principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que le droit des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif à s'adresser au Comité pendant ses

sessions. Elle s'est également exprimée en faveur de l'amélioration des méthodes de travail du Comité, censée permettre à ce dernier de s'acquitter pleinement de ses obligations. Elle a mis en avant la contribution des organisations non gouvernementales à l'élaboration des politiques et a estimé qu'il était essentiel que le Comité se montre efficace et réactif dans sa prise de décisions, de manière à favoriser l'accréditation d'un plus grand nombre d'organisations. Elle a également prié le Comité de défendre et de promouvoir les principes définis dans la résolution 1996/31.

60. L'observatrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a déclaré que son pays partageait entièrement l'avis exprimé par l'observateur de l'Union européenne. Elle a dit accueillir avec satisfaction les consultations inaugurales du Comité avec les organisations non gouvernementales, prévues pour le 22 juin 2018, et s'est dite certaine que cet important dialogue entre la société civile et le Comité faciliterait un échange de vues productif sur l'évolution des relations entre les organisations non gouvernementales et l'Organisation des Nations Unies. Elle a souligné que la société civile jouait un rôle important en ce qu'elle éclairait les travaux de l'Organisation. Sa délégation, a-t-elle souligné, espérait que les membres du Comité veilleraient à ce que le champ d'intervention des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif couvre l'ensemble des sujets intéressant le Conseil économique et social et l'Organisation des Nations Unies, y compris les questions relatives aux droits de l'homme. Elle a fait part de sa préoccupation concernant la discrimination perceptible au sein du Comité, laquelle, a-t-elle affirmé, avait empêché certaines organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme d'obtenir leur accréditation en temps voulu et de manière impartiale. Elle a noté qu'il était d'autant plus important que le Comité examine efficacement et rapidement les demandes d'admission que sa charge de travail augmentait et s'est inquiétée que le Comité n'ait pas eu le temps de réexaminer les demandes d'admission des organisations non gouvernementales qui avaient répondu à ses questions au cours de la session ordinaire, faisant subir ainsi un retard abusif à des organisations non gouvernementales qui avaient pourtant répondu à ses questions avec célérité. Elle a affirmé que les membres du Comité disposaient d'assez de temps avant, pendant et après les sessions officielles pour examiner les demandes d'admission et les réponses présentées par les organisations non gouvernementales et pour préparer des questions et qu'elles devaient donc être en mesure d'examiner un plus grand nombre de demandes à chaque session. Elle a remercié le Président pour l'action qu'il menait afin que le Comité fonctionne correctement et s'acquitte efficacement de ses fonctions, relevant que le Président incarnait le mandat du Comité consistant à promouvoir la participation de la société civile à l'Organisation des Nations Unies.

61. L'observateur du Canada a déclaré que la participation de la société civile renforçait l'action de l'Organisation des Nations Unies et s'est félicité des consultations entre le Comité et les organisations non gouvernementales prévues pour le 22 juin 2018. Il a relevé que les organisations non gouvernementales apportaient des contributions essentielles, notamment sous la forme de solutions créatives, d'informations et de compétences spécialisées, soulignant que la diversité de leurs points de vue enrichissait les débats à l'Organisation des Nations Unies.

62. L'observatrice de l'Australie a également exprimé son soutien à l'action que menait le Comité en vue d'assurer une large participation de la société civile aux activités de l'Organisation des Nations Unies. Insistant sur le rôle important que joue la société civile par le truchement de ses compétences particulières et de ses perspectives diversifiées, elle a déclaré que la participation de ces organisations renforçait l'efficacité, la transparence et la légitimité de l'Organisation des Nations Unies et a exhorté le Comité à apprécier à sa juste valeur et à soutenir leur importante participation.

63. Un représentant de l'organisation non gouvernementale Service international pour les droits de l'homme, a demandé à prendre la parole devant le Comité au nom de la société civile.

64. Le représentant de la Chine y a opposé une motion d'ordre, soulignant que les délais impartis au Comité pour l'examen des questions inscrites à son ordre du jour arrivaient à leur terme. Il a fait valoir que le dialogue et les consultations qui devaient se tenir entre les organisations non gouvernementales et le Comité le 22 juin 2018 seraient l'occasion indiquée pour des entretiens entre les organisations non gouvernementales et le Comité.

65. Le représentant de la Fédération de Russie s'est également opposé à cette requête et a invité le Comité à s'en tenir strictement à son ordre du jour, ajoutant que les déclarations générales ne devaient pas dépasser le cadre des observateurs, de manière à ce que le Comité puisse mener à bien son programme de travail. Il a rappelé que le Comité avait prévu de tenir des consultations avec les organisations non gouvernementales le 22 juin 2018, ce qui offrirait aux organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif la possibilité de prendre la parole devant le Comité.

66. La représentante de l'Uruguay a affirmé le soutien indéfectible de son pays au droit des représentants de la société civile d'intervenir lors des séances du Comité. Elle a déclaré que les organisations non gouvernementales avaient le droit de prendre la parole au début de chaque session du Comité, rappelant que ce même représentant avait pris la parole devant le Comité en 2016 au nom de 230 organisations. Elle a souligné qu'en tant que membre du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence (Groupe ACT), l'Uruguay plaidait en faveur de la responsabilisation et de la transparence dans tous les domaines d'activité de l'Organisation des Nations Unies. Elle a par ailleurs fait valoir que la participation de la société civile favoriserait une amélioration des méthodes de travail du Comité et permettrait à ce dernier de connaître les points de vue et les attentes des organisations non gouvernementales. Elle a souligné que le droit des organisations non gouvernementales d'être entendues était entériné par le paragraphe 32 de la résolution 1996/31 et l'article 84 du Règlement intérieur du Conseil et a exhorté le Comité à respecter le droit des représentants de la société civile à se faire entendre lors des réunions futures.

67. La représentante des États-Unis a rappelé au Comité que, lors de la session ordinaire de 2017, son pays avait voté en faveur de l'octroi aux organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif d'un temps de parole pendant ses séances d'ouverture. Elle a souligné que la résolution 1996/31 du Conseil économique et social accordait aux organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif le droit de prendre la parole devant le Conseil et le Comité. Elle a également rappelé que le même représentant des organisations non gouvernementales avait été autorisé à prendre la parole devant le Comité par le passé et a prié le Comité de se conformer à la résolution et à ses engagements et de permettre au représentant de la société civile de prendre la parole conformément à sa pratique établie.

68. L'observateur du Canada a déploré que le représentant des organisations non gouvernementales n'ait pas été autorisé à s'adresser au Comité. Il a prié instamment le Comité d'accorder aux organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif la possibilité de se faire entendre et de créer un environnement propice à cet effet. L'observateur de l'Autriche a dit partager les préoccupations exprimées par la représentante de l'Uruguay, en indiquant que les consultations prévues pour le 22 juin 2018 ne devaient pas empêcher le Comité d'entendre le représentant des organisations non gouvernementales pendant sa session officielle. L'observateur du Royaume-Uni a déploré qu'un représentant d'une organisation accréditée se soit vu

refuser le droit de s'adresser au Comité après qu'on lui ait donné la parole, notant que cela était contraire à la pratique établie du Comité.

69. Le représentant de la Grèce a appuyé les déclarations de l'Uruguay et des États-Unis et a indiqué que les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif avaient le droit de prendre la parole devant le Comité. Le représentant d'Israël a lui aussi appuyé le droit des organisations non gouvernementales à être entendues.

70. Comme suite à une demande formulée par le représentant de Cuba, le secrétariat a fait le point sur le programme des consultations qui devaient se tenir entre le Comité et les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif et a répondu aux questions soulevées par plusieurs membres du Comité.

71. La représentante de l'Inde a rappelé que, le 17 mai 2018, le Comité avait tenu des consultations informelles au sujet de l'examen des demandes des organisations non gouvernementales au regard de la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU, au cours desquelles il avait demandé des informations complémentaires au Secrétariat. Durant les consultations, le représentant de Cuba et elle avaient demandé si des informations complémentaires seraient communiquées au cours de la session pour permettre au Comité de prendre une décision sur la question. Le représentant du Secrétariat avait indiqué que les informations sollicitées exigeraient des consultations avec différents bureaux et ne seraient donc pas disponibles pour la session en cours. Il avait suggéré que l'examen de la question se poursuive dans un cadre informel en vue de l'élaboration d'un projet de décision ou de résolution sur la question.

72. À sa 29^e séance, le 30 mai 2018, le Président a formulé des observations finales dans lesquelles il a noté que le Comité avait recommandé l'octroi du statut consultatif à 45 % des organisations qui avaient présenté une demande à cet effet. Il s'est dit préoccupé par le fait que le Comité n'ait pas été en mesure de procéder à un deuxième examen des nouvelles demandes et des demandes dont l'examen avait été reporté, conformément à la pratique établie. Il a noté que le nombre élevé des reports alourdirait la charge de travail du Comité pour la session ordinaire de 2019, ce qui compliquerait la tâche de celui-ci, notamment au vu des ressources limitées dont il dispose. Il a encouragé le Comité à étudier les possibilités d'améliorer ses méthodes de travail afin de rationaliser son action. Il s'est félicité des consultations prévues pour le 22 juin 2018 entre le Comité et les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif, conformément à l'alinéa a) du paragraphe 61 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

73. Le représentant d'Israël a remercié le Président pour son travail et a fait écho à ses préoccupations concernant l'accroissement de la charge de travail du Comité. Il a toutefois relevé que le Comité avait accompli des progrès considérables au cours des quatre dernières années, notant en particulier les débats en cours sur l'examen de ses méthodes de travail, la retransmission de ses délibérations sur le Web et la décision prise par le Comité de tenir des consultations avec les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif.

74. Le représentant de l'Uruguay a souligné qu'en recommandant l'octroi du statut consultatif aux organisations non gouvernementales, le Comité facilitait leur participation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Il a fait valoir que les organisations non gouvernementales fournissaient des points de vue précieux à l'Organisation des Nations Unies et constituaient des partenaires essentiels dans des domaines d'intervention importants de l'Organisation, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030. Il s'est félicité des progrès que le Comité a accomplis dans ses travaux au cours des quatre dernières années, et notamment de la

retransmission de ses sessions sur le Web. Il s'est toutefois inquiété que le Comité n'ait pas été en mesure d'achever son programme de travail au cours de la session et a appelé à revoir ses méthodes de travail afin d'améliorer son fonctionnement.

75. Le représentant s'est en outre inquiété du report constant de l'examen des demandes de certaines organisations qui, de l'avis de sa délégation, auraient dû faire l'objet d'une recommandation favorable. Il a relevé en particulier que l'examen des demandes des organisations non gouvernementales intervenant dans les domaines des droits en matière de sexualité et de procréation et des questions liées aux lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et queers était constamment reporté par le Comité en raison de la politisation des dossiers. Il a fait écho aux préoccupations du Président concernant le fait que le Comité n'avait pas été en mesure de procéder à un deuxième examen des nouvelles demandes et des demandes dont l'examen avait été reporté à sa session ordinaire et à la reprise de sa session de 2018.

76. L'intervenant a déclaré que la diffusion sur le Web des sessions du Comité contribuait notablement à améliorer la transparence de ses travaux et a encouragé le Secrétariat à faire en sorte que la diffusion soit effective et que le contenu, y compris les archives, soit accessible dans toutes les langues officielles de l'Organisation. Il a également accueilli avec satisfaction les consultations qui doivent se tenir entre le Comité et les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif, conformément à la résolution 1996/31, et a encouragé le Comité à soutenir le partenariat entre la société civile et le système des Nations Unies.

77. La représentante des États-Unis a remercié le Président pour l'action qu'il mène en vue de promouvoir et de renforcer la participation de la société civile aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Elle s'est également félicitée des consultations qui doivent se tenir entre le Comité et les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif conformément à la résolution 1996/31. Elle a souscrit aux préoccupations exprimées par le Président et d'autres délégations concernant l'incapacité du Comité à mener à bien son programme de travail et a encouragé le Comité à examiner un plus grand nombre de demandes lors de ses futures sessions.

78. Le représentant de Cuba a remercié le Président pour son dévouement au service du Comité. Il a affirmé l'attachement de sa délégation à faire en sorte que toutes les demandes d'admission au statut consultatif soient étudiées attentivement, notant que l'octroi du statut consultatif donnait une voix aux organisations et leur permettait de contribuer aux travaux de l'Organisation. S'agissant de l'augmentation de la charge de travail du Comité, il a encouragé le Secrétariat à renforcer la coordination de la planification des sessions du Comité et à veiller à ce qu'un temps suffisant soit alloué à leur préparation.

79. Le représentant de la Grèce a remercié le Président pour son action, notant les progrès accomplis par le Comité au cours des quatre dernières années. Il a toutefois souligné qu'il convenait de modifier les méthodes de travail du Comité, de manière à ce qu'il puisse faire face efficacement à sa charge de travail croissante. Il s'est également déclaré préoccupé par le fait que le Comité n'ait pas été en mesure de mener à bien son programme de travail et de procéder à un second examen des nouvelles demandes et des demandes dont l'examen avait été reporté. Il a par ailleurs accueilli avec satisfaction les consultations prévues pour le 22 juin 2018 entre le Comité et les organisations dotées du statut consultatif.

B. Participation

80. Dix-huit membres du Comité ont participé à la session. Les observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, les observateurs d'États

non membres, les représentants d'organismes des Nations Unies et les observateurs d'organisations non gouvernementales y ont également pris part. La liste des participants sera publiée sous la cote [E/C.2/2018/INF/2](#).

81. À la reprise de sa session de 2018, le Comité a entendu 21 représentants d'organisations non gouvernementales, qui ont eu la possibilité de répondre à ses questions. Les renseignements supplémentaires fournis par les représentants ont facilité le débat et aidé le Comité à se prononcer.

C. Élection du Bureau

82. Pour la reprise de la session, la composition du Bureau du Comité est la suivante : Jorge Dotta (Uruguay), Président ; Ceren Hande Özgür de la Turquie (au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États), Vice-Présidente et Farid Jabrayilov de l'Azerbaïdjan (au nom du Groupe des États d'Europe orientale), Vice-Président. Ce dernier a également été nommé Rapporteur.

D. Ordre du jour

83. L'ordre du jour ([E/C.2/2018/1](#) et [E/C.2/2018/1/REV.1](#)) de la session ordinaire de 2018 et de ses reprises se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :
 - a) Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures ;
 - b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et nouvelles demandes de reclassement ;
 - c) Demandes émanant d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec d'autres organisations non gouvernementales non dotées de ce statut.
4. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :
 - a) Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil et dont l'examen a été reporté ;
 - b) Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil.
5. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.
6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social s'agissant, notamment, du

processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :

- a) Processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales ;
 - b) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du groupe de travail officieux ;
 - c) Questions connexes diverses.
7. Examen des rapports spéciaux.
 8. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG.
 9. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2019 du Comité.
 10. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa session de 2018.

IX. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de la reprise de sa session de 2018

84. À sa 29^e séance, le 30 mai 2018, le Comité a pris note du projet de rapport et autorisé le Rapporteur à en établir la version définitive avec l'appui du Secrétariat et en consultation avec les membres, selon qu'il conviendrait, afin qu'il soit présenté au Conseil pour que celui-ci y donne la suite voulue.

85. À sa 30^e séance, le 11 juin 2018, le Comité a adopté le présent rapport.

Annexe

Note verbale datée du 17 mai 2018, adressée au Président du Comité chargé des organisations non gouvernementales par la Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité chargé des organisations non gouvernementales et a l'honneur d'appeler son attention sur une affaire liée à la Society for Threatened Peoples, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Lors de la dix-septième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, tenue du 16 au 27 avril 2018, une personne nommée Dolkun Isa a été accréditée en tant que représentant de la Society for Threatened Peoples pour assister aux réunions de l'Instance. Depuis des années, Dolkun Isa participe et incite à des activités séparatistes et terroristes et les finance.

Dolkun Isa est actuellement Président du Congrès mondial ouïghour, principale organisation politique du « Mouvement islamique du Turkestan oriental », qui figure sur la liste du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1267 \(1999\)](#) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées. Le Congrès mondial ouïghour a incité des éléments du « Turkestan oriental » à fomenter et à mener des activités terroristes violentes dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang et dans d'autres régions chinoises. Il conspire également avec des forces terroristes internationales et fait entrer clandestinement des citoyens chinois en Syrie pour qu'ils y fassent le « jihad », ce qui non seulement menace la sécurité nationale de la Chine mais favorise également la propagation du terrorisme international. Dolkun Isa a été désigné comme terroriste par le Gouvernement chinois en décembre 2003. Avec le Congrès mondial ouïghour, il s'est impliqué dans ladite « indépendance du Xinjiang », qui porte atteinte, de manière flagrante, à la souveraineté nationale et à l'intégrité territoriale de la Chine, et constitue une violation grave des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

La résolution 1996/31 du Conseil économique et social est celle qui régit les relations aux fins de consultations entre l'ONU et les organisations non gouvernementales. Il est stipulé au paragraphe 55 de cette résolution que « les organisations dotées du statut consultatif général [...] se [conformaient] constamment aux principes régissant l'établissement et la nature de leurs relations avec le Conseil économique et social aux fins de consultations ». Au paragraphe 57, sont énoncés les cas précis dans lesquels le statut d'une organisation non gouvernementale est suspendu pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans ou retiré, notamment le cas suivant [al. a)] : « si l'organisation, directement ou par l'intermédiaire d'organismes qui y sont rattachés ou de représentants agissant en son nom, abuse manifestement de son statut consultatif pour se livrer systématiquement à des actes allant à l'encontre des buts et principes de la Charte des Nations Unies, notamment à des actes injustifiés ou inspirés par des motifs politiques, incompatibles avec ces buts et principes, dirigés contre des États Membres ».

Le 25 avril 2018, Dolkun Isa s'est vu délivrer une carte d'identité de l'ONU et a participé au dialogue de l'Instance permanente sur les questions autochtones consacré à la région de l'Amérique du Nord, qui s'est tenu à la salle de conférence n° 6, de 10 à 13 heures. Durant cette réunion, il a indiqué qu'il représentait le Congrès mondial ouïghour et non la Society for Threatened Peoples. Sur sa page Twitter, il a également publié une vidéo réalisée au Siège de l'Organisation des Nations Unies,

dans laquelle il se présentait comme Président du Congrès mondial ouïghour et non comme représentant de la Society for Threatened Peoples. Tous les actes susmentionnés constituent une violation grave des règles et règlements applicables de l'Organisation.

Au regard des activités terroristes et séparatistes menées par Dolkun Isa contre la Chine et du fait que la Society for Threatened Peoples a déclaré qu'il était son représentant en l'accréditant auprès de l'Instance permanente sur les questions autochtones, la Mission permanente de la Chine prie instamment le Comité chargé des organisations non gouvernementales de faire respecter l'autorité de l'Organisation et de retirer à STP son statut consultatif durant la reprise de sa session en mai 2018, conformément à la résolution 1996/31.

La Mission permanente de la Chine vous serait reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note verbale aux membres du Comité chargé des organisations non gouvernementales, afin qu'ils l'examinent attentivement.

La Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Président et aux membres du Comité chargé des organisations non gouvernementales les assurances de sa très haute considération.
